

MAGYAR AFRIKA TÁRSASÁG
AFRICAN-HUNGARIAN UNION



AHU MAGYAR AFRIKA-TUDÁS TÁR
AHU HUNGARIAN AFRICA-KNOWLEDGE DATABASE

MEDITERRÁN TANULMÁNYOK

Eredeti közlés /Original publication:

2007, *Mediterrán Tanulmányok / Etudes su la Region Mediterranennes* (Szeged), 16. kötet / Tome 16, pp. 67 old.

Elektronikus újraközlés/Electronic republication:

AHU MAGYAR AFRIKA-TUDÁS TÁR – 000.002.397

Dátum/Date: 2017. szeptember / September 11.

filename: MEDITERRAN_2007_Vol16

Az elektronikus újraközlést előkészítette

/The electronic republication prepared by:

B. WALLNER, Erika és/and BIERNACZKY, Szilárd

Hivatkozás erre a dokumentumra/Cite this document

Mediterrán Tanulmányok / Etudes su la Region Mediterranennes (Szeged), 16. kötet / Tome 16, *AHU MATT*, 2017, **pp. 1–73. old.**, No. 000.002.397,

<http://afrikatudastar.hu>

Eredeti forrás megtalálható/The original source is available:

Közönyvtárakban / In public libraries

Kulcsszavak/Key words

Magyar Afrika-kutatás, lásd a tartalomjegyzéket a továbbiakban

African studies in Hungary, see the Contents below

AZ ELSŐ MAGYAR, SZABAD FELHASZNÁLÁSÚ, ELEKTRONIKUS, ÁGAZATI SZAKMAI KÖNYV-, TANULMÁNY-, CIKK-DOKUMENTUM- és ADAT-TÁR/THE FIRST HUNGARIAN FREE ELECTRONIC SECTORAL PROFESSIONAL DATABASE FOR BOOKS, STUDIES, COMMUNICATIONS, DOCUMENTS AND INFORMATIONS

* magyar és idegen – angol, francia, német, orosz, spanyol, olasz és szükség szerint más – nyelveken készült publikációk elektronikus könyvtára/
writings in Hungarian and foreign – English, French, German, Russian, Spanish, Italian and other – languages

* az adattárban elhelyezett tartalmak szabad megközelítésűek, de olvasásuk vagy letöltésük regisztrációhoz kötött/the materials in the database are free but access or downloading are subject to registration

* Az Afrikai Magyar Egyesület non-profit civil szervezet, amely az oktatók, kutatók, diákok és érdeklődők számára hozta létre ezt az elektronikus adattári szolgáltatását, amelynek célja kettős, mindenekelőtt sokoldalú és gazdag anyagú ismeretekkel elősegíteni a magyar afrikaisztikai kutatásokat, illetve ismeret-igényt, másrészt feltárni az afrikai témájú hazai publikációs tevékenységet teljes dimenziójában a kezdetektől máig./The African-Hungarian Union is a non-profit organisation that has created this electronic database for lecturers, researchers, students and for those interested. The purpose of this database is twofold; on the one hand, we want to enrich the research of Hungarian Africa studies with versatile and plentiful information, on the other hand, we are planning to discover Hungarian publications with African themes in its entirety from the beginning until the present day.

MEDITERRÁN TANULMÁNYOK – 16. kötet ETUDES SUR LA REGION MEDITERRANENNES
--

TARTALOM

SOMMAIRE

Rita JÓKAI La Corse et les Cent Jours	5
Edina POLÁCSKA Expulsion des réfugiés carlistes en Algérie (1874)	15
Giangiaco­mo Della CHIESA Gorizia 1914–1918: la grande guerra e le sue conseguenze politico–economico–sociali. Le vicissitudini della famiglia imprenditoriale abuja	29
Abdessamoud BELHAJ Fondements religieux du pouvoir au Maroc	35
Anikó FARKAS Anwar el Sadat's visit to Jerusalem in 1977	45
Simone MERIGGI Il voto degli italiani all'estero: tra sensibilità politica ed errore strategico	63

MEDITERRÁN TANULMÁNYOK
ÉTUDES SUR LA RÉGION
MÉDITERRANÉENNE



SZEGED 2007

2008 FEBR 0 8

MEDITERRÁN TANULMÁNYOK

ÉTUDES SUR LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE

XVI.

UNIVERSITÉ DE SZEGED

DEPARTEMENT D'HISTOIRE MODERNE ET D'ÉTUDES MÉDITERRANÉENNES

SZEGED

2007

KÖTELET

Directeur de publication

László J. Nagy

Comité de Rédaction

Beáta Varga, Lajos Kövér, György Kukovecz, Péter Ákos Ferwagner

Rédaction, publication

Szegedi Tudományegyetem
Újkori Egyetemes Történeli és Mediterrán Tanulmányok Tanszék
H-6722 Szeged, Egyetem u. 2.
Tel./Fax.: (36) (62) 544-805, 544-464
e-mail : jnagy@hist.u-szeged.hu

Metteur en pages

Attila Bató

ISSN : 02388308

Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Sommaire

Rita JÓKAI La Corse et les Cent Jours	5
Edina POLÁCSKA Expulsion des réfugiés carlistes en Algérie (1874)	15
Giangiaco­mo Della CHIESA Gorizia 1914-1918: la grande guerra e le sue conseguenze politico-economico-sociali. Le vicissitudini della famiglia imprenditoriale abuja	29
Abdessamoud BELHAJ Fondements religieux du pouvoir au Maroc	35
Anikó FARKAS Anwar el Sadat's visit to Jerusalem in 1977	45
Simone MERIGGI Il voto degli italiani all'estero: tra sensibilità politica ed errore strategico	63

La Corse et les Cent Jours

Rita JÓKAI
Université de Szeged

Le commandant Poli, intime de la famille impériale, époux de la fille de la nourrice de l'Empereur, officier de la Légion d'honneur, adjudant-général et puis baron de l'empire pendant les Cent Jours nous a laissé un témoignage très intéressant par rapport au retour de l'Empereur de l'île d'Elbe et à l'époque de la Restauration des Bourbons en Corse. Le commandant était l'un des premiers Corses qui a pris contact avec Napoléon résidant en Elbe en 1815 et pris part aux préparatifs du retour de l'Empereur. Son mémoire, même s'il exagère un peu son rôle et l'importance de son propre personnage, nous montre les rapports des habitants de l'île avec Napoléon au cours de cette période troublante.

Marchi, historien corse et connaisseur de cette époque nous présente ainsi le commandant : « *C'est donc plutôt à Napoléon qu'à l'Empereur, plutôt à l'homme qu'à la puissance qu'est dû le dévouement de M. Poli. Dévouement sublime, inaltérable, que l'or du marquis de Rivière n'a pu corrompre* »¹.

Son comportement était toujours loyal envers Napoléon. En 1814 il a servi sous les ordres de Murat, roi de Naples et était le commandant de Gavi. Après la première abdication de Napoléon, un ordre de jour a proclamé l'amnistie conclue entre le roi de Naples et les puissances coalisées – le maréchal de Bellegarde et lord Bentick – et Murat a ordonné à tous les chefs des corps d'armée et des subdivisions militaires de donner leur adhésion aux grands événements qui venaient de se passer en France et d'arborer la cocarde blanche. Poli, le commandant de Gavi, a refusé cet ordre et a déclaré à Lord Bentick, général en chef des forces anglaises dans la Méditerranée, qu'il n'aurait évacué la ville que sur un ordre de Napoléon. Il l'a eu, puis il est parti pour Gênes où Bentick l'a reçu et en raison de son comportement loyal et ferme, a voulu l'engager au service de l'Angleterre. Poli a refusé cette offre généreuse, car désormais la Corse ferait partie de la France. Comme il a expliqué sa décision : « *Mylord, je subirai un joug accepté par la France entière* »².

Cependant dès que Napoléon est devenu le souverain de l'île d'Elbe, Poli l'a suivi et est devenu très tôt un complice important de Napoléon par rapport à ses projets d'évasion. Poli a été d'abord chargé d'aller à Gênes pour y préparer les esprits et de nouer des intelligences avec les hommes les plus influents. Ce plan a été annulé et Napoléon a choisi d'aller directement à Paris. Cependant en cas de désastre il aurait besoin d'un lieu sûr et comme écrit Poli : « *Mais les revers pouvaient arriver, en cas de désastre il fallait se ménager une retraite en lieu sûr. Il avait songé à la Corse. C'étaient dans nos montagnes qu'il devait se*

¹ Marchi, *Histoire de la guerre de Fiumorbo, pendant des années 1815 et 1816, précédée de quelques détails relatifs au séjour de l'Empereur Napoléon I^{er} à l'île d'Elbe et à l'arrivée de Murat, Roi de Naples en Corse*, Ajaccio, Imprimerie de G. Marchi, 1855-56, p. 3.

² *Ibid.* p. 3.

retirer si son étoile le trahissait : « Seize mille homme » – me dit-il, se jetteront avec moi en Corse ; et avec seize mille hommes, on peut tenir en Corse une éternité »³.

Poli, comme Napoléon, était convaincu de la fidélité de la population corse, malgré l'attitude hostile des autorités. En février 1815 les émissaires de Napoléon – y compris évidemment le capitain Poli – circulaient entre la Corse et l'île d'Elbe, afin de préparer le retour au pouvoir de l'Empereur. Le général Antoine-Philippe de Casalta, un autre partisan fervent de Napoléon a débarqué une grande quantité de munitions de guerre, et a fait circuler une proclamation de l'Empereur qui invitait les Corses à hisser le drapeau tricolore. Le général Bruslart, le gouverneur militaire de l'île a réagi fortement et a envoyé des troupes pour intervenir.

Le 26 février Napoléon a quitté l'île d'Elbe à bord du brick *L'Inconstant* – dont le commandant, Antoine-Marc Forcioli, et son adjoint, Jean-Mathieu Sari étaient des marins corses – et a débarqué à Golf Juan le 1^{er} mars. Les nouvelles concernant le retour de l'Empereur ont vite commencé à circuler en Corse, mais les autorités n'ont reçu aucune confirmation officielle de Paris. Le 3 mars, le préfet Montureaux a décidé de faire particulièrement surveiller la ville d'Ajaccio. De plus, il a ordonné de transporter les fonds du Trésor dans les citadelles d'Ajaccio, Bastia, Calvi et Corti. Le même jour, les émissaires de Napoléon ont débarqué en Corse sous le commandement de Poli. Ces sept personnes ont formé un Comité d'Exécution dont la tâche consistait à faire révolter les Corses contre les autorités bourbonniennes. Le Comité a choisi le village de Sari comme sa base militaire, mais ils se sont heurtés aux troupes du gouverneur. Cependant les habitants du villages ont soutenu les fidèles de Napoléon et les soldats ont été obligés de reconnaître leur défaite. Le témoignage de Poli nous montre cette facilité avec laquelle Napoléon a regagné l'île : [A Sari, avec l'aide de la population, le détachement d'occupation est vaincu et] « *j'intimai l'ordre aux officiers et aux soldats de rendre les armes au nom de l'Empereur Napoléon qui venait de ressaisir les rênes de l'empire français. ...Pendant que je parlais, les coups de feu cessaient de faire entendre aux alentours ; le cor retentissait, mes hommes criaient tous ensemble : « Vive l'Empereur ! » On aurait dit que toute la Corse en armes s'était réunie, comme par miracle, sur ce seul point pour ébranler le moral de ce pauvre détachement »⁴.*

L'Empereur a bien préparé le soulèvement et le succès était immédiat : *De là [de Sari], nous fîmes partir différents messagers avec des dépêches pour les généraux qui commandaient dans l'isle ; après quoi, les membres du comité d'exécution se séparèrent, et chacun se rendit dans la province qui lui avait été désignée par l'Empereur »⁵.*

La population protégeait partout dans l'île ce mouvement, ce qui serait tout à fait inexplicable si le dévouement aux Bourbons avait de vraies racines : « *L'enthousiasme des habitants de Sari trouva l'écho dans les populations environnantes. Les villages les plus voisins, à la vue des couleurs dont s'étaient parés nos émissaires, saluèrent avec acclamation le retour de l'Empereur. La nouvelle n'ayant pas tardé à se répandre, les populations s'émurent et il n'y eut de silencieuses que les villes, intimidées par la présence des troupes et par l'attitude des chefs militaires »⁶.*

³ Mémoire du commandant Poli, Officier de Napoléon I^{er} in *Etudes Corses*, juillet 1954, n° 3, p. 11.

⁴ *Ibid.* p. 17.

⁵ *Ibid.* p. 18.

⁶ Mémoire... p. 19.

Le 8 mars, Bruslart, pour mettre fin à ces troubles, dans un communiqué rendu public, a menacé des plus graves sanctions tous ceux qui prétexteraient de la fausse nouvelle du départ de Napoléon pour fomenter des troubles dans l'île. Le 13 mars il a même fait publié le manifeste du Congrès de Vienne déclarant Napoléon perturbateur de la paix et du monde et hors la loi. Cependant la nouvelle du retour en France de Napoléon et de sa marche triomphale vers Paris est arrivée en Corse, et la population s'est engagée en faveur du mouvement bonapartiste. La plupart des montagnards – ne se souciant point de la présence des soldats – se sont joints aux forces militaires du commandant Poli : « *Ma maison de Sari devint tout de suite le siège d'un gouvernement. Une commission s'établit. A chaque instant nous voyions grossir notre force militaire... D'heure en heure, des troupes de montagnards ayant presque tous leur carabine en bandoulière, arrivaient, leurs notables en tête, et pleins de bonne volonté. Ces braves gens avaient tout juste porté des provisions pour la route. C'était assez pour eux de savoir qu'ils venaient s'asseoir au foyer du Commandant Poli, qu'ils considéraient déjà comme leur chef...* »⁷.

Le 16 mars l'état de siège a été proclamé en Corse. Les chefs militaires, le général Bruslard à Bastia et le général Bruny à Ajaccio étaient incapables de maîtriser la situation. Cependant Bruslart, dans sa lettre adressée sans date au Préfet Maritime de Toulon, le baron l'Hermitte, a minimalisé les événements récents : « *Bonaparte, en quittant (sic!) l'île d'Elbe, m'a envoyé ici des agitateurs qui commencent à me tracasser ; quelques coups de fusil se sont échangés entre quelques hommes que ces agitateurs ont réunis et de mes détachements* »⁸.

A la fin du mois de mars, la situation du gouverneur s'est aggravée et les autorités bourbonniennes n'avaient plus aucune influence sur événements. Poli nous parle de l'incapacité et du manque de prévoyance des autorités bourbonniennes : « *Cette insurrection inouïe, qu'entraînait ainsi la voix d'un simple citoyen, cette manifestation instantanée et universelle au moment d'une paix profonde, tout cela fut un coup de foudre pour les autorités bourbonniennes. Il leur fallut quelques temps pour se remettre d'un premier étourdissement. Mais ne recevant aucune nouvelle de France qui pût leur annoncer l'orage qui s'apprêtait contre leur gouvernement, les chefs militaires prirent des mesures de défense* »⁹.

En plus, selon les rumeurs, le général Bruslard voulait livrer la Corse aux Anglais, donc les forces napoléoniennes ont envoyé un ultimatum au maire de Bastia en exigeant la retraite du général. Ce dernier s'est rendu compte de son échec et le 30 mars a quitté la Corse. Le maire de Bastia a résigné ses pouvoirs entre les mains du maréchal du camp, baron Simon, qui a fait aussitôt reconnaître l'autorité de l'Empereur. Le préfet royaliste a aussi quitté l'île et son poste a été occupé par le bonapartiste Giubega.

Le 7 avril Saint-Florent et Corte ont suivi l'exemple de Bastia. Corte, grâce à sa position stratégique, était très importante pour les forces napoléoniennes. La ville, à l'époque de Paoli, a prouvé qu'en état de siège elle était capable de résister aux attaques des ennemis pendant un temps considérable. C'est dans cette ville donc que les forces napoléoniennes

⁷ *Ibid.*

⁸ Cité par Fernand Beaucour, *Un fidèle de l'Empereur en son époque : Jean Mathieu Alexandre Sari*, Thèse, l'Université de Lille III, Société de Sauvegarde du Château impérial de Pont de Briques, 62930/Wimereux et Paris, 1972, p. 447.

⁹ Mémoires... p. 20.

ont annoncé la formation d'un gouvernement provisoire. Poli nous en informe ainsi : « *Placée au centre de l'île, Corte m'avait été désignée par l'Empereur comme la seule ville où il fut prudent d'établir le gouvernement provisoire. Notre marche fut un triomphe. L'enthousiasme qui y régnait est impossible à décrire. Le pavillon tricolore nous avait devancé dans toutes les localités où le peuple avait été libre de laisser éclater sa sympathie. Nous formâmes le blocus de Corse. J'appelai les membres du gouvernement provisoire, le temps étant venu pour eux de se réunir à l'armée assiégeante. Il fallait que leur autorité morale vint appuyer nos sommations. Ils vinrent tous : l'ensemble de nos opérations eut un plein succès. Corte capitula et dès lors la révolution prit un caractère régulière* »¹⁰.

Le pouvoir du Junte (gouvernement provisoire) s'est renforcé et toutes les villes – sauf Ajaccio, que le général Bruny défendait de toutes ses forces – se sont rangées à côté du gouvernement provisoire. Bruny se trouvait donc dans une situation désespérée, et le 1^{er} avril a écrit les phrases suivantes au Préfet Maritime à Toulon, au baron l'Hermitte : « *M. le Préfet, la situation de la Corse, loin de s'améliorer, prend de jour en jour un caractère de révolte non seulement organisée par Napoléon, mais les chefs semblent annoncer que s'il ne réussit pas, l'indépendance leur devient indispensable ; je suis réduit à me renfermer et d'attendre à Ajaccio et à Bonifacio. Toutes les campagnes se sont insurgées dans ma subdivision, j'ai depuis 15 jours un rassemblement de révoltés avec l'étendard tricolore à une lieue d'Ajaccio, que je ne peux dissiper ayant trop à craindre des habitants de la ville qui est et a été le foyer de révolte* »¹¹.

Enfin, le 22 avril le commandant Bruny a remis le commandement d'Ajaccio entre les mains du colonel Steiler, et le lendemain le drapeau tricolore a été aussi hissé à Bonifacio. Le 30 avril le gouvernement provisoire a remis son pouvoir entre les mains du duc de Padou, le général Arrighi, le commissaire extraordinaire de Napoléon. La Corse était de nouveau sous le gouvernement de Napoléon, au plus grand bonheur de ses habitants. Vérard, témoin de ces événements, n'a pas pu facilement se rendre compte de ce changement de comportement des compatriotes de Napoléon : « *Un an auparavant, l'abdication de Bonaparte ne fit pas d'abord sur les Corses, l'effet auquel on aurait dû s'attendre. Ils se montrèrent bien plus sensibles à la manière dont le Sénat s'expliqua à son égard, sur le peu de considération avec laquelle ils furent traités par les journalistes et sur la manière dont ils furent vus en France après cet événement, que sur le préjudice que cette abdication devait naturellement causer à leur pays... L'esprit général était bien changé lorsque le duc de Padou y vint. C'est rendre justice aux Corses que de dire qu'ils n'attendirent pas que Napoléon fût ressaisi du sceptre impérial pour se déclarer en sa faveur. A peine eurent-ils appris qu'il était parti de l'Elbe qu'ils firent éclater une joie approchant du délire, laquelle les eût certainement compromis si Bonaparte eût échoué, mais il réussit.* »¹².

Poli nous explique de la manière suivante pourquoi les Corses – en général – ont accepté de nouveau Napoléon et refusé les Bourbons : « *Il n'est pas de peuple, nous pouvons le dire avec un juste orgueil, qui soit plus jaloux de ses libertés que le nôtre ; et il n'en est pas à qui le besoin d'indépendance ait coûté des guerres plus longues et plus*

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Beaucourt, op. cit. p. 448.*

¹² *Vérard, La Corse ou Résumé des divers écrits relatifs à cette île et à ses habitants depuis leur origine connue jusqu'à la fin de 1815, Editions Alain Piazzola, Ajaccio, 1985, p. 135.*

sanglantes, et cependant, il n'en est point aussi chez eux qui le sentiment de l'autorité soit aussi enraciné. Je parle de cette autorité qui est fondée sur le libre assentiment de tous ; notre population n'en reconnaît point d'autre. La liberté pour la Corse n'est pas cette reine turbulente qui ne connaît ni raison, ni frein. Ils comprennent que la première condition d'un peuple libre c'est l'obéissance aveugle à celui que sa position et son génie placent naturellement à la tête de ses concitoyens. »¹³.

Ainsi la légitimité de Napoléon vient de son talent et de son génie, grâce auxquels il est devenu Empereur, contrairement au règne des Bourbons, restaurés par les Alliés. La population de la Corse a partagé l'opinion politique du commandant Poli et a acclamé l'avènement de Napoléon au trône de la France.

Mais le règne de Napoléon a pris fin après le désastre de Waterloo. Il a abdiqué le 22 juin en faveur de son fils, le Roi de Rome. Jusqu'à fin juillet, la Corse était dépourvue de nouvelles, et les autorités, aussi bien que la population, étaient dans une complète incertitude. Enfin le 30 juillet le document officiel annonçant le retour des Bourbons est arrivé, aussi bien que le nouveau préfet de la Corse, le royaliste Louis Courbon de Saint Genest, nommé par Louis XVIII, le 14 juillet.

La restauration du régime bourbonien s'est produite sans violence. Les forces napoléoniennes se sont soumises aux autorités bourbonniennes. Poli voulant éviter la guerre civile, a licencié ses volontaires et a fait publiquement sa soumission au nouveau gouvernement.

Pendant cette période chaotique, le 25 août, sous le pseudonyme du comte Campo-Melle, Joachim Murat, Roi de Naples déchu, a cherché refuge en Corse et a débarqué incognito à Bastia. Comme il ne s'est pas senti en sécurité à Bastia, il est allé à Vescovato avec son escorte et a demandé l'aide de Poli et du général Franceschetti, l'ancien soldat de Napoléon. Les autorités locales ont envoyé plusieurs fois des gendarmes pour l'arrêter, mais empêchés par la population du village, et subjugués par la personnalité de l'ancien Roi de Naples, ces derniers ont échoué et sont rentrés battus à Bastia.

Les autorités étaient ainsi impuissantes et la population s'est rangée à côté de Murat, même s'il avait trahi l'Empereur après sa première abdication. Ainsi, en septembre, au cours de son déplacement de Vescovato à Ajaccio l'ex-roi de Naples a été reçu d'une manière solennelle : « *Partout Murat avait été reçu aux cris de: Vive l'Empereur! Vive Murat!* »¹⁴ Le 23 septembre Murat est arrivé à Ajaccio sous les vivats de la foule. Les autorités supérieures civiles et judiciaires ont quitté la ville. Les autorités royalistes ont tenté encore plusieurs fois de s'emparer de Murat sans succès, ce qui s'explique par le désordre politique. Par surcroît trois navires, un anglais et deux siciliens ont débarqué des troupes à Bastia pour l'attraper, sous les ordres d'un certain Galloni, mais les Corses ont pris des armes et les troupes ont renoncé plutôt à leur tâche.

La séjour en Corse de Murat aurait pu ainsi provoquer une guerre civile, mais l'ex-Roi de Naples a plutôt choisi la reconquête de son trône de Naples. Le 29 septembre lui et le général Franceschetti, avec 250 hommes et une trentaine d'officiers, ont quitté Ajaccio sur cinq felouques en direction des côtes de Calabre.¹⁵

¹³ Mémoires, *op. cit.* p. 20.

¹⁴ Marchi, *op. cit.* p. 28.

¹⁵ Le 8 octobre Murat a débarqué à Pizzo, mais sa tentative s'est échouée. Il est, avec ses compagnons, attaqué, brutalisé, puis emprisonné. Le 11 au 13 octobre Joachim Murat est jugé par une

Après « l'épisode de Murat », Louis XVIII a nommé un nouveau commissaire pour pacifier la Corse. Le Marquis de Rivière, Pair de France, ex-ambassadeur de Constantinople, commissaire extraordinaire du roi et commandant du 23^{ème} Régiment Militaire, est arrivé en Corse au mois d'octobre. Le Marquis, au lieu d'apaiser l'excitation des Corses, a réussi de révolutionner les insulaires. Il a mené une politique violente, a multiplié les arrestations des Bonapartistes, vrais ou supposés, au nom du roi Louis XVIII et a prescrit le port d'armes en Corse. Étant donné que les Corses avaient reconnu le régime des Bourbons et avaient déposé leurs armes, les dispositions du marquis de Rivière ont exaspéré la population corse. Le commandant Poli nous raconte ainsi les erreurs politiques du Marquis : « ...le Marquis de Rivière... eut mission de relâcher en Corse pour pacifier et donner une forme régulière à l'Administration. Bien que divisée par les partis, la Corse jouissait alors d'une parfaite tranquillité. On était fatigué de la guerre civile et les populations les plus remuantes acceptaient le nouvel ordre de choses comme une nécessité. Il restait donc peu à faire au Marquis de Rivière pour accomplir honorablement son mandat. Il était venu pour pacifier la Corse, il la trouvait dans une paix profonde, que pouvait-il désirer de plus ?

En se bornant à régulariser les éléments qui s'offraient si heureusement, il serait sans doute parvenu à gagner des cœurs à son maître chez ce peuple si accessible à la reconnaissance, il aurait, du moins, suivi par là les inspirations d'une saine politique.

Au lieu de suivre cette ligne de conduite, toute tracée par la raison, Marquis de Rivière fait à dessein répandre, au devant de lui, les rumeurs les plus sinistres. Après la nouvelle de Waterloo, les Bonapartistes avaient tous posé leurs armes aux murs du foyer domestique ; que ne les rassurait-il en Corse ? Il leur aurait évité toute velléité de les reprendre, en parlant de clémence ; au lieu de marcher ainsi par la voie la plus sûre, il voulut inspirer la terreur.

Moyen au moins inutile s'il n'était pas impolitique et qui indiquait bien peu d'étude de notre histoire. Nous avons déjà dit que l'opinion général en Corse attribuait aux partisans des Bourbons l'intention de favoriser les vues des Anglais sur notre île. Ces soupçons avaient acquis tant de force que les dénonciations anglésistes et royalistes n'exprimaient plus qu'un même idée à tort au à raison. On pensait que le titre de royaliste n'était qu'un masque dont se couvraient les ennemis du nom Français »¹⁶.

Avec l'arrivée du Marquis, la Terreur Blanche a pris ses débuts : les fidèles serviteurs de Napoléon n'étaient plus en sécurité, les listes de proscription sont devenues de plus en plus longues : « ...Chacun devait s'attendre aux persécutions de la part des agents des Bourbons en raison de son patriotisme ou de ses services, ce qui arriva... Les arrestations ne tardèrent pas à commencer. Marquis de Rivière livré à ses conseillers, donna des ordres secrets pour arrêter le même jour et à la même heure, sur tous les points de l'Isle, des personnes tout à fait inoffensives et dont le seul crime était sans doute de déplaire aux courtisans du Marquis »¹⁷.

Le nombre des arrestations s'est augmenté de jour en jour, et le butin le plus convoité du Marquis n'était que le commandant Poli. Il a voulu l'arrêter le 22 octobre 1815 à

commission militaire du roi Ferdinand IV, condamné à mort, sans être entendu, et est fusillé une demie heure après sa condamnation.

¹⁶ Mémoires, *op. cit.* p. 5.

¹⁷ *Ibid.* pp. 6-7.

Ajaccio, mais il a échoué dans sa tentative devant la foule ameutée. Poli nous décrit l'échec du commissaire : « *C'était le 22 octobre 1815, le colonel Laforêt et le Capitaine Rossi présentèrent à mon domicile avec la force armée. Ce jour-là mes amis n'avaient pas voulu me quitter. Outre que la mise à exécution de cette mesure avait été ébruitée, j'avais pris soin de me mettre à l'abri de toute surprise. Ma maison était presque une caserne, tous mes parents de Zicavo, jeunes et robustes montagnards, armés de leur carabine, étaient logés avec moi. Aux premières sommations, la troupe fut aussitôt entourée et pressée par le peuple, accouru à la voix de mes amis. Voilà les deux commandants dans un grave embarras.*

D'une part, la foule, l'attitude menaçante ; de l'autre, ma maison, dont il fallait faire le siège. Ils n'en voulurent pas courir la chance, ils battirent en retraite, heureux qu'on les laissât, eux et leur troupe, rentrer sains et saufs dans la forteresse. On croira peut-être qu'au milieu du mécontentement général, le peuple d'Ajaccio entraîné par cette victoire contre la garnison se livra à des manifestations tumultueuses. Ce n'est pas dans le caractère des Corses. Jamais peuple ne fut plus taciturne et plus froid dans les occasions décisives. Quand il s'agit d'un coup de main, chacun fait sa partie et tout le monde se tait. Voilà pourquoi le colère du Corse est terrible. Aussi, l'excitation du moment cessa-t-elle avec la cause qui l'avait produite. Le ferment de la haine qui agitait tous les coeurs, fut volontairement comprimé. On attendit ce que j'allais faire »¹⁸.

Poli s'est réfugié donc dans son village natal, à Sari, dans la région de Fiumorbo. Les habitants de Fiumorbo, 1500 personnes, ont décidé de protéger le commandant contre les attaques du Marquis de Rivière. En février 1816 le marquis a envoyé deux offensives contre le Fiumorbo, mais le soulèvement de la population entière a empêché ces tentatives et les soldats ont été vaincus au cours de plusieurs batailles. Comme les troupes étaient incapables de captiver Poli, le Marquis a chargé des malfaiteurs de le tuer. Cependant le commandant a réussi de survivre plusieurs tentatives d'assassinat. Le commandant Poli a envoyé une lettre au Marquis en y prouvant son innocence et déclarant qu'il n'avait aucune intention de soulever la population de Fiumorbo :

« Mémoire adressé au Marquis de Rivière

Je vous ai promis la franchise, Monseigneur, je tiendrai la parole ; abordons la question. Quels faits m'impute-on ? Mon attachement à Napoléon ?

Je le devais comme français et comme sujet, je le devais à des titres particuliers, si la reconnaissance n'est pas un vain nom parmi les hommes.

Comme français, comme sujet, je servis mon souverain ; comme l'homme, mon bienfaiteur.

Me reprocherait-on la constance de mon attachement après sa première abdication, ma conduite après son départ de l'Isle d'Elbe ? Je répondrai que, n'étant lié par aucun serment à Louis XVIII, j'ai cru devoir suivre Napoléon dans son exil, je dirai dans ses nouveaux états, car il était souverain de l'Isle d'Elbe.

Toujours son sujet, j'ai dû reconnaître sa volonté et y souscrire aveuglement. Ma conduite, en Corse, ne fut que l'exécution de ses ordres. Il ne m'appartenait point de mettre en discussion la légitimité d'une expédition qu'il avait ordonnée. L'obéissance est le premier devoir d'un sujet et d'un militaire surtout. Distinguez, Monseigneur, et ne confondez pas. Je n'étais lié, comme je viens de l'exposer, par aucun serment à Louis

¹⁸ Ibid. p. 10.

XVIII. Je renonçai à la France dès que Napoléon la quitte. Je le suivis dans ses nouveaux états, et je continuai d'être son sujet. Il n'y a donc de ma part, aucune trahison envers Louis XVIII. Je n'étais plus français. C'est ici le lieu, Monseigneur, de repousser l'accusation la plus grave, celle dont on voudrait me faire un délit capital. Après avoir prouvé que je pouvais et devais agir, comme sujet de Napoléon en Corse, il me reste à démontrer que je me suis conduit en bon et vrai Français, lorsque, après sa deuxième abdication, Napoléon disparut de la scène politique et lorsqu'il fut définitivement assuré que ses sujets n'avaient plus, désormais, d'autre patrie et d'autre souverain que la France et Louis XVIII »¹⁹.

Cependant ni cette lettre justificative, ni l'amnistie du mois de janvier 1816, annoncée par Louis XVIII, n'a modifié la situation. Le 14 avril 1816, le marquis a proclamé la levée en masse contre le Fiomurbo et a rassemblé six mille hommes : le résultat a été le même. Les forces royales ont été de nouveau ridiculisées par les bandes de paysans et le 19 avril 1816 l'armée du Marquis de Rivière a été définitivement chassée du Fiomurbo. C'est après cet échec que le gouvernement s'est rendu compte de l'incapacité de son délégué. Ayant peur d'une insurrection générale, Paris a révoqué le Marquis et a nommé un nouvel gouverneur en personne du comte de Willot²⁰.

L'arrivée en Corse de cet aristocrate ayant une carrière militaire brillante, des expériences innombrables, et qui était adepte des négociations, a mis fin au mouvement. Dès 12 janvier 1816 il a décrété une amnistie générale et est entré en négociation avec les chefs de la rébellion par l'intermédiaire de son premier aide du camp, M. d'Angibeau. Ayant l'intérêt commun avec le comte, le 20 mai, les chefs de l'insurrection ont prouvé leur innocence dans la lettre suivante : « *Les braves habitants de Fiomurbo n'ont jamais pris l'arme contre la France, leur patrie, ni contre leur souverain légitime* »²¹.

Ils ont parlé d'une autodéfense légitime, et le 26 mai 1816, le commandant Poli et M. d'Angibeau Constance, premier aide de camp de Sa Majesté le comte de Willot, gouverneur de la 23^{ème} division militaire et muni de ses pleins pouvoirs, ont conclu le traité de Furnelli. Le traité a annoncé une amnistie générale englobant naturellement la soumission des insurgés au gouvernement et le renouvellement de leur serment de fidélité. Poli, même s'il n'a subi aucune punition, a dû quitter la Corse. Son intention était de suivre Napoléon à Sainte-Hélène, ou plus précisément de le libérer, mais comme c'était impossible, après

¹⁹ *Ibid.* pp. 23-24.

²⁰ Le comte Victor-Amédée de Willot (1757-1823) : en 1769, il a fait la campagne de Corse dans l'armée de M. de Marbeuf. Officier en 1789, il n'a pas émigré et a servi la République naissante dès 1792, au point qu'il est général de brigade en 1793, alors qu'il est sur le front de Catalogne. Battu en Perpignan, il est suspendu par le gouvernement de Salut Public. Réintégré après Thermidor, il obtient en 1795 la reddition de Bilbao et il est promu général de division. En 1797, il quitte l'armée, et le département des Bouches-du-Rhône l'envoie siéger au Conseil des Cinq-Cents. L'hostilité qu'il manifeste envers la famille Bonaparte, lui vaut d'être déporté en Guyane après le coup d'Etat de Fructidor. En 1798, il s'évade du bagne de Sinnamary en compagnie de Pichegru, et comme il était inscrit sur la liste des émigrés, il gagne les colonies hollandaises puis l'Angleterre, et après les Etats-Unis. En 1799, il cherche à allumer la guerre civile dans le Midi, et après Marengo, gagne l'Angleterre où il devint agent des Bourbons. Rentré en France en 1814, il fut nommé commandeur de St. Louis, commandant de la 23^e division militaire et du département de la Corse et crée comte de 2 mars 1816.

²¹ Marchi, *op. cit.* p. 86.

avoir passé un certain temps sur l'île de la Maddalena, le 27 juillet 1816 il s'est débarqué à Livourne : « *Enlever par une tentative hardie le martyr de ce nouveau Calvaire et renouveler le miracle de Fréjus, fit un moment battre de plaisir et d'orgueil le coeur du vieux soldat ; mais il fallut céder devant les incessantes tracasseries de la police autrichienne, qu'il fut obligée de subir, pendant son séjour à Livourne, ou il n'eut que l'honneur de présenter ses hommages à l'impératrice Marie-Louise* »²².

Cependant il a reçu immédiatement l'ordre de quitter Livourne, puis il a traversé toute l'Italie où il a subi une persécution constante : « *...chassé de ville en ville, rejeté de chancellerie en chancellerie, pendant seize mois que dura son exil ; ou si l'on veut cette dure expiation, il eut lieu d'essuyer mille petites vexations de la part des fonctionnaires de la Restauration* »²³.

Ce fidèle de Napoléon, le chef du dernier soulèvement corse au nom de Napoléon a terminé sa vie d'une conscience satisfaite, car avant de mourir il « *fut assez heureux d'apprendre, par MM. Montholon et Bertrand... l'effet produit sur l'Empereur par les nouvelles de Fiomurbo : Il n'y a que Vous, lui dirent ces deux illustres amis de Napoléon, qui lui ayez donné quelques moments de joie à Sainte-Hélène. Il ne se laissait pas de relire dans les journaux anglais les bulletins de votre guerre et la défaite du Marquis de Rivière* »²⁴.

Après le départ de Poli²⁵, le comte de Willot a adopté un comportement conciliant envers les Bonapartistes. Seulement une vingtaine de Corses ont choisi l'émigration, sans doute trop engagés dans les troubles précédentes, ainsi ils ne se sont plus sentis en sécurité. Ils se sont installés en Sardaigne en peuplant la ville de Santa Teresa di Gallura, fondée en 1808. Ils ont reçu à ce titre des terres à cultiver, ont édifié des maisons, et, après avoir été quelques temps surveillés par la police sarde, y vivaient paisiblement en vue de leur terre natale.²⁶

Toute l'histoire de la révolte suscitée par Poli, puis de la guerre de Fiomurbo, protégeant le commandant, nous montre que la Corse, après 1814, s'empressait de lutter pour Napoléon et c'est seulement après la deuxième et définitive abdication de l'Empereur qu'ils ont reconnu le changement de dynastie. Cependant le souvenir de Napoléon ne faisait que s'embellir parmi eux et son culte gagnait de plus en plus de fidèles au fil du temps.

²² *Ibid.* p.10.

²³ *Ibid.* pp. 93-94.

²⁴ *Ibid.* p. 10.

²⁵ Le commandant Poli a passé une année et demie en exil. Puis il est retourné en Corse et ne s'est plus compromis dans des affaires bonapartistes. En 1840 il a fait partie de la délégation corse qui a accueilli la fregate *Belle-Poule* ramenant les restes de Napoléon à Cherbourg. Il est mort en 1851.

²⁶ Bourgeois, R. – Luciani, G., *Gendarmes en Corse sous la Restauration*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 2001, pp. 36-37.

Bibliographie:

- Antonetti, P., *Histoire de la Corse*, Paris, 1973.
- Beaucour, Fernand, *Un fidèle de l'Empereur en son époque : Jean Mathieu Alexandre Sari*, Thèse, l'Université de Lille III, Société de Sauvegarde du Château impérial de Pont de Briques, 62930/Wimereux et Paris, 1972.
- Bourgeois, R. – Luciani, G., *Gendarmes en Corse sous la Restauration*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 2001.
- Caratini, Roger, *Histoire du peuple corse*, Criterion, Paris, 1995.
- Carrington, Dorothy, *Corse, Ile de granit*, Paris, Arthaud, 1980.
- Casanova, A.-Rovere, A., *La Révolution française en Corse*, Privat, Paris, 1989.
- Cervoni, F., *Image de la Corse*, Ajaccio, 1989.
- Marchi, *Histoire de la guerre de Fiumorbo, pendant des années 1815 et 1816, précédée de quelques détails relatifs au séjour de l'Empereur Napoléon Ier à l'île d'Elbe et à l'arrivée de Murat, Roi de Naples en Corse*, Imprimerie de G. Marchi, Ajaccio, 1855-56.
- Mémoire du commandant Poli, Officier de Napoléon I^{er}, in *Etudes Corses*, juillet 1954, n° 3.
- Pomponi, Francis, *Histoire de la Corse*, Paris, 1979.
- Pomponi, Francis (sous la direction de), *Le Mémorial des Corses*, Ajaccio, 1981.
- Vérard, *La Corse ou Résumé des divers écrits relatifs à cette île et à ses habitants depuis leur origine connue jusqu'à la fin de 1815*, Editions Alain Piazzola, Ajaccio, 1985.
- Verge-Franceschi, M., *Histoire de la Corse du XVII^e siècle à nos jours*, Félin, 1996.

Expulsion des réfugiés carlistes en Algérie (1874)

Edina POLÁCSKA
Université de Szeged

Introduction

Au milieu du 19^{ème} siècle, les régions cibles des espagnols immigrants en France étant principalement celles du Sud et les zones limitrophes, au tournant des siècles 19 et 20, cette tendance s'est plutôt dirigée vers le littoral de la Méditerranée.

Les protagonistes de notre étude sont les émigrants carlistes qui se fuyaient ou qui étaient internés hors d'Europe, plus précisément en Algérie. C'est pourquoi nous focalisant sur une période plus limitée (1873-1876), je vous invite à examiner comment les réfugiés carlistes se sont-ils trouvé leur chance dans les régions mentionné ci-dessus. Les coûts de subsistance des émigrés s'élevant à des sommes astronomiques, comment ce flux migratoire, puis celui des expulsés a-t-il influencé les relations diplomatiques entre Paris et Madrid ?

Lors de mes investigations je me suis inspirée des documents, actes, avis comptables et annuels que j'ai fouillés lors de mes visites d'octobre 2001 et d'avril 2002 aux Archives Nationales de Paris et en avril 2005, à l'*Archivo del Ministerio de los Asuntos exteriores* de Madrid.

Le mouvement carliste

Le carlisme est un mouvement politico-idéologique né suite à l'abolition de la loi salique par Ferdinand VII d'Espagne, peu avant son décès en 1833. La loi salique ne permettait pas la transmission des droits de succession à la couronne par voie féminine. Veuf par la troisième fois, sans descendance, le roi Ferdinand se marie pour la quatrième fois avec Marie-Christine de Bourbon mais il avait désigné comme successeur son frère cadet Charles de Bourbon (Charles Marie Isidore, de son vrai prénom). Mais voilà que, fin mars 1830, la reine Marie-Christine est enceinte. Alors le roi, voyant la possibilité d'avoir un fils héritier, adopte une résolution qui va donner lieu aux trois guerres civiles (guerres carlistes) tout au long du 19^{ème} siècle. Le 31 mars 1830 il promulgue la Pragmatique Sanction, approuvée le 30 septembre de 1789, au temps de son père Charles IV qui ne l'avait pas rendue effective, peut être pour des raisons de politique extérieure. Cette loi établissait que, si le roi n'avait pas d'héritier mâle, la fille la plus âgée devenait l'héritière, abolissant de fait la loi salique, importée de France par Philippe V (premier roi Bourbon d'Espagne), et rétablissant ainsi la tradition monarchique ancienne. Ceci excluait, dans la pratique, Charles

Marie Isidore de la succession, tant qu'un autre enfant qui naîtrait, serait l'héritier direct du roi. Ainsi vont les choses, et le 10 octobre 1830, naît la future Isabelle II qui est proclamée héritière légitime. Ceci produit un malaise profond parmi les partisans de Charles, ou carlistes, dont l'appellation apparaît à ce moment. Les carlistes ont provoqué les trois guerres civiles au nom de la tradition, avec à la tête trois Don Carlos : Charles Marie Isidore de Bourbon (1833-1845), Charles Louis de Bourbon, fils du précédent (1845-1861) et Charles de Bourbon, fils du précédent (1868-1909).

Arrière plan idéologique et aspect diplomatique du mouvement

Le mouvement carliste – grâce à l'appui fourni aux deux camps opposants par les puissances européennes de l'époque – montre bien au-delà d'être une affaire politique intérieure d'un pays. Plus que cela, ce mouvement a influencé les relations diplomatiques de l'Europe en faisant confronter le libéralisme émergent aux idées antirévolutionnaires. La reine Isabelle – et ainsi le côté libéral – a été supporté par la France et l'Angleterre, tandis que les carlistes ont été assistés par les puissances absolutistes (l'Autriche-Hongrie, la Russie, la Prusse et le Vatican, bien évidemment).

Carlistes subventionnés par le gouvernement français

Le 27 septembre 1872 le roi d'Espagne, Amédée de Savoie publie sous forme d'un décret royal la liste des carlistes qui pouvaient être accordés d'une amnistie globale après l'insurrection. Successeur d'Amédée, le roi Alphonse XII désirerait que le gouvernement français lui conservant ses bonnes dispositions et les secours qu'il confirme à donner aux autorités de la frontière, fasse savoir aux réfugiés carlistes munis de sauf-conduits qu'ils doivent ou opter pour l'internement dans les villes de France ou rentrer en Espagne, mais en les avertissant que dans ce dernier cas, la sécurité personnelle ne pourrait être garantie à ceux qui ont pénétré clandestinement sur le territoire espagnol et qui ont fait partie des bandes carlistes.

En été 1876, le gouvernement français a annulé l'indemnité journalière¹ fournie aux réfugiés carlistes, mais pour ceux qui, par une justification médicale, pouvaient prouver

¹ Le gouvernement français a toujours fourni une indemnité aux carlistes réfugiés. Pendant les guerres et au lendemain des désastres, les carlistes reçoivent des secours du gouvernement français. La Monarchie de juillet se montre d'abord particulièrement généreuse : en 1833, un lieutenant général reçoit 150 francs par mois, un maréchal de camp ou un député 100 francs, un officier supérieur de grade moins élevé 2 francs par jour, un capitaine ou un lieutenant 1 franc 50, un sous-officier ou un soldat 0 francs 75. Ces subventions sont revues à la baisse : en 1840, un lieutenant général ne touche plus que 91 francs 15 par mois, un maréchal de camp 54 francs 70, un brigadier 50 francs, un colonel 1 franc 10 par jour, un capitaine ou un lieutenant 0 franc 88, un sous-officier ou un soldat 0 franc 44. Ces secours sont augmentés dans de notables proportions lorsque femme ou enfants accompagnaient les dignitaires carlistes dans leur exil. En avril 1840, à la veille de l'amnistie que va proclamer Espartero, 8 000 carlistes reçoivent encore l'aide du Gouvernement français. (Cf. Zabalo, Joseph : *Le carlisme : la contre-révolution en Espagne*, S&J Éditions, 1993. p. 188.)

leurs blessures militaires qui les rendaient incapables de faire toutes sortes d'activités, continuaient à toucher l'indemnité journalière fournie par le gouvernement français. Le montant de la subvention (75 centimes) était par contre complété par les donations des communautés ecclésiastiques locales dans certaines provinces qui payaient en général les coûts du rapatriement des carlistes. Ceci était très important car les compagnies de transport auraient demandé un tarif plein² dont les coûts se seraient bientôt élevés à des sommes gigantesques, que ni le gouvernement espagnol, ni le cabinet français n'aurait pu financer. Comme l'enveloppe budgétaire définie dans le chapitre 27 du Budget du ministère de l'intérieur et réservée aux émigrations politiques était entièrement épuisée, le gouvernement a procédé à prendre de crédit³.

Enfin, Paris est arrivé à un accord avec les compagnies de transport selon lequel si les carlistes voyagent par groupes de 50, leur tarif était réduit de 50% tout en diminuant les coûts.⁴

L'indulto

Le 8 mars 1876, le ministre de l'intérieur espagnol, Romero y Robledo a décrété – sur l'ordre du roi – l'indulto sous forme de circulaire, qu'il a fait faire parvenir à tous les gouverneurs des provinces concernées.

Dans la dernière phase de la troisième guerre carliste, certains insurgés, reconnaissant que leur mouvement avait perdu toute cause, ont déposé leurs armes pour demander de l'*indulto* de la législation. Cependant, certains de leurs compagnons, inébranlables dans leur conviction de faire triompher leur cause, au moment de la chute de la révolution, se sont décidés à quitter leur patrie. Cette duplicité dans le comportement des carlistes face à la chute de leur cause a encouragé le gouvernement espagnol de décréter son *indulto* tout en y faisant la distinction entre ces deux types de comportement. En vertu de cette intention politique, le gouvernement espagnol a accordé l'*indulto*⁵ et a promis le retour libre dans leurs foyers pour les insurgés carlistes qui se sont détrompés au dernier moment. Même était le cas de ceux qui, ayant servi dans les rangs de l'armée rebelle, demandaient l'*indulto* dans un bref délai : le gouvernement les a considérés comme ayant agi par contrainte ou comme s'étant dévoyés. Mais il ne s'en suivait pas que le gouvernement était aussi généreux envers les soi disant chefs et officiers qui, par leur attitude inqualifiable, ont

² Cote F7 12690-12691

³ Article du journal *Le Moniteur Universel*, le 24 février 1874 : « (...) La commission a également adopté le rapport de Monsieur Ancel sur le crédit demandé pour les Espagnols qui, à la suite des troubles politiques de leur pays, se sont réfugiés en Algérie. Mais le crédit proposé de 400 000 Francs pour 1874 a été réduit à 250 000 Francs. Cette somme doit s'appliquer aux premiers besoins de 1 500 réfugiés environ. Il est à désirer que notre gouverneur général en Algérie se hâte d'employer ces réfugiés à des **travaux d'utilité publique**, qui est d'ailleurs très pressant et pour l'exécution desquels on ne trouve pas facilement la main d'oeuvre suffisante. »

⁴ Courrier du ministre des travaux publics à Émile de Marcère, ministre de l'Intérieur, le 19 mai 1876.

⁵ Aussitôt que l'*indulto* est accordé, le Consul en informait les pétitionnaires, qui pouvaient se présenter devant lui pour signer leur acte de serment et recevoir ensuite leurs titres de voyage pour rentrer en Espagne.

démontré qu'ils étaient bien loin de se soumettre loyalement et noblement à la légalité qui les a vaincus.

Ainsi le décret :

« ...Les portes de la patrie s'ouvriront facilement devant ceux qui sont dignes d'obtenir le pardon et l'oubli de leurs erreurs passées. Mais cela nonobstant, il est, et pendant quelque temps, il sera du devoir du gouvernement de surveiller avec une attention rigoureuse les personnes et les actes de tous ceux qui pourraient troubler la sécurité et l'ordre public, et de se montrer sévère envers ceux qui songeraient à de nouvelles et de sanglantes aventures. »

Le décret récapitulait donc l'essentiel de l'*indulto* comme suit :

Les individus de la classe de soldats appartenant aux forces carlistes, qui sont entrés en France depuis le 1^{er} février de l'année 1876, pourront retourner en Espagne dans le délai de 40 jours, et seront amnistiés pourvu que, dans le délai de 15 jours, dans les provinces situées à gauche de l'Ebre, et de 30 jours dans celles situées à droite du même fleuve, à partir du jour où ils seront rentrés sur le territoire espagnol, ils se présentent devant l'*alcalde* de leur commune respective ou devant celui de la commune où ils auront élu leur domicile pour y ratifier leur soumission. A l'expiration de ce délai, s'ils ne se sont pas présentés devant l'*alcalde*, et s'ils sont arrêtés, ils seront désignés pour l'armée d'outre-mer, à moins qu'ils n'aient fait constater devant les gouvernements des provinces respectives, qu'une maladie grave ou un autre empêchement insurmontable ne les avait mis dans l'impossibilité de se présenter dans le délai prescrit.

A partir de ce moment, il ne sera concédé de permis de retourner en Espagne à aucun officier ou chef carliste qui se trouverait sur le territoire étranger à moins qu'il n'ait sollicité individuellement l'autorisation officielle du gouvernement après avoir prêté serment au roi espagnol devant un agent consulaire espagnol. Le procès-verbal de la prestation du serment, et le rapport de l'agent consulaire devront être annexés à la demande.

Tout individu ayant pris ou prenant le titre de chef ou d'officier carliste qui, à partir de la publication du décret susmentionné, rentrera en Espagne sans autorisation spéciale du gouvernement sera, pour ce seul fait, envoyé comme simple soldat, à l'armée de Cuba dévastée par la guerre d'indépendance de 1868, ou en Algérie, aussitôt qu'il aura été arrêté, et sans préjudice de toute autre responsabilité qu'il aurait pu encourir par ses actes.

Les chefs et officiers carlistes provenant des forces insurgées dans les provinces de la Biscaye et de Navarre, qui sont restés en Espagne et qui avaient obtenu en temps utile les *indultos* accordés par les généraux des armées royales, devaient se présenter devant les gouvernements des provinces où ils se proposaient de fixer leur résidence dans un délai qui ne pourra pas être prorogé de 15 jours à partir de la date de cette occasion. Après avoir prêté le serment de fidélité au roi Alphonse XII, ils ont été dirigés vers leur résidence dans la localité nouvellement désignée. Puis, afin qu'ils ne soient aucunement molestés au sujet de leur conduite passée, ils demandaient, et ces fonctionnaires leur délivraient immédiatement le certificat constatant leur soumission et leur serment, certificat qu'ils devaient présenter à l'*alcalde* du lieu qu'ils auront fixé pour leur résidence.

L'*indulto* ne concernait pas les personnes suivantes :

- a) ceux qui ont pris le titre ou ont exercé dans les rangs carlistes ou sur le territoire occupé par les forces rebelles, les fonctions de ministres, de *corregidores*; de députés à la guerre, de juges, de juges fiscaux, de notaires, de greffiers, de

préposés à l'enregistrement de procureurs ou avoués, de professeurs ou qui auront eu un emploi public quelconque, de nature civile.

b) les prévenus de délits de droit commun, bien qu'ils allèguent qu'en les commettant ils l'aient fait à titre de représailles ou pour tout autre motif.

Les individus compris dans cette dernière catégorie seront, au moment de leur arrestation, jugés avec toute la sévérité des lois. L'obéissance aux supérieurs n'exemptait de la responsabilité que les individus du rang de simples soldats qui auront exécuté les faits collectivement et forcement. L'ordre royal étant donné au sein du conseil des ministres, ce décret était à exécuter exactement, tout en adressant une copie aux représentants et aux agents consulaires d'Alphonse à l'étranger ainsi qu'aux autorités militaires et judiciaires, pour qu'ils concourent chacun en ce qui concerne, à son exécution et à son observation.

Mais, paraît-il, le décret susmentionné n'a pas convaincu les quelques groupes de réfugiés carlistes de pouvoir rentrer librement en Espagne aux conditions stipulées dans l'*indulto*.

Dans sa circulaire du 18 novembre 1876 adressée aux préfets des provinces concernées, le soussecrétaire d'État pour le ministre de l'intérieur apprend l'incertitude et la méfiance qui régnait dans les cercles des carlistes en France⁶. C'est pourquoi le sous-secrétaire a pris l'initiative d'un entretien avec le ministre des affaires étrangères, Émile de Marcère, pour lui parler des craintes des carlistes et pour lui demander d'en donner connaissance au gouvernement espagnol. L'interlocuteur de Marcère était le ministre chargé d'affaires de France en Espagne, le comte Montebello qui n'a pas tardé à donner la réponse de son cabinet. Selon la position de Madrid, les bruits mis en circulation sur les prétendus obstacles apportés par Paris à la rentrée des carlistes en Espagne sont dénués et dont le fondement ne paraît être qu'une manoeuvre destinée à entretenir les sentiments hostiles des réfugiés qui seraient décidés à se soumettre. Le gouvernement espagnol se défendait en disant qu'aucun d'entre eux rentré dans son pays n'a été inquiété pour son passé politique, un très petit nombre seulement a été cité devant les Tribunaux pour délits de droit commun. Enfin, loin de mettre obstacle à la rentrée en Espagne des réfugiés carlistes encore internés en France, le gouvernement d'Alphonse XII serait disposé à faciliter par de nouvelles mesures de bienveillance le retour de ceux qui, en se soumettant à l'état de choses actuel, veulent reprendre les occupations auxquelles ils se livraient avant l'insurrection.

Tout de même, non seulement la « bienveillance » du gouvernement espagnol était mise en question par les réfugiés carlistes, mais parfois même les insurgés ont essayé de déjouer l'*indulto*. Selon la circulaire parue dans *Gazette de Madrid* le 17 juillet 1875 et signé par Primo de Rivera, le gouvernement a remarqué que quelques hommes de troupe passent dans les rangs carlistes dans le but de se présenter ensuite à l'*indulto*, et d'échapper ainsi au service militaire et aux peines qui châtient très sévèrement cet acte déshonorant. Pour remédier à cela et afin que la loi soit également inexorable pour tous les coupables du crime ci-dessus, le roi Alphonse XII a ordonné les suivants :

1. Les prisonniers carlistes qui seront déserteurs de l'armée, conformément à la décision du 30 mai 1874, ne seront pas congédiés dans la suite, mais passés par les armes, conformément aux prescriptions de l'ordre royal du 31 juillet 1866 par lequel a été réformée la loi pénale des déserteurs.

⁶ Cote F7 12576.

2. Ceux qui abandonneront les drapeaux de leur régiment seront jugés d'après la législation citée ci-dessus, selon les cas qu'elle établit.

3. Les familles de tous les déserteurs seront arrêtées et éloignées des lieux occupés par les rebelles, dès le moment où la désertion sera accomplie. (...)

Algérie : Terre de refuge ou lieu d'expulsion ?

Après la Belgique et l'île de Cuba, le troisième pays cible des déportations des réfugiés carlistes était l'Algérie, absorbant un grand nombre de déportés. Ceci s'explique par deux faits : le premier – et c'est l'explication diplomatique – est que Paris et Madrid se montraient favorables à l'assimilation, et ainsi au peuplement européen – Français et Espagnols – qui s'est accéléré en Algérie. Cependant, les coûts de subsistance des carlistes en France (transport, allocation journalière et de famille, support de vivre etc.) élevés ont bientôt présenté une charge accablante pour le Trésor de France, et le chapitre budgétaire 27 alloué aux réfugiés politiques devenu épuisé, les réfugiés carlistes ne pouvaient plus rester en France. Il a donc fallu chercher une nouvelle destination pour eux, et le choix est tombé sur le pays colonisé par la France, l'Algérie.

Les déportations commencèrent en janvier 1874 et le nombre des réfugiés espagnols à la charge de l'État français s'élevait à 618 personnes, à savoir : 491 personnes dans la province d'Oran et 167 personnes dans celle d'Alger.

Mais le décret d'extradition avait pour effet de modifier cette situation. Ce décret a pu être immédiatement appliqué aux 371 forçats détenus au Port d'Arzew et à la Casbah d'Oran.

Selon le télégramme d'Antoine Alfred Eugène Chanzy⁷, gouverneur général d'Algérie, l'administration française prenait des mesures pour que les 164 réfugiés qui se trouvaient au dépôt de Dellys soient placés chez des particuliers soit aux environs d'Alger, soit dans la province d'Alger.

Les déportations se déroulant sur mer, à l'arrivée du navire *Numancia*, les réfugiés étaient immédiatement désarmés et internés (Appendice A). La position de chaque détenu était examinée afin de remettre au gouvernement espagnol, après les justifications suffisantes, ceux reconnus coupables et accusés de crimes de droit commun. Il a été demandé aux coupables de crimes et de délits politiques où ils désiraient être expédiés en les prévenant qu'ils ne pouvaient être ni transportés en France, ni gardés en Algérie. Prévoyant que la situation allait bientôt devenir intenable, le gouvernement français a officiellement pressé le cabinet espagnol d'amnistier le plus grand nombre possible de détenus. Mais de nombreux obstacles se sont posés à ces mesures.

Avant tout le gouvernement espagnol n'a envoyé aucun agent spécial pour aider à établir des catégories d'internés, mais grâce à la police algérienne bien organisée, il a été possible d'arriver à connaître la qualité de chacun. Tous les jours de nouvelles révélations avaient eu lieu et le chiffre de chaque catégorie changeait constamment. A ceci s'ajoutaient de plus graves difficultés, notamment celles résultant de l'encombrement des détenus dans

⁷ Antoine Alfred Eugène Chanzy : gouverneur général de l'Algérie nommé par le maréchal Mac-Mahon en juin 1873.

les forts. Bien que jusque-là il était impératif de répartir et de disséminer ces réfugiés alors qu'on n'avait même pas pu reconnaître encore tous les forçats, et qu'on attendait toujours la réponse du gouvernement espagnol, il fallait désormais agir sans retard et désencombrer les forts d'Oran sous peine de les voir envahis par la gale et le typhus.

Insurrection à la Casbah d'Oran

Les conditions hygiéniques intenable dans les prisons surencombrées ont bientôt conduit à une insurrection dans la prison de la Casbah d'Oran. Le 23 avril 1876, 20 forçats espagnols détenus à la Casbah d'Oran se sont évadés en perçant le mur du préau où les condamnés avaient passé la journée. Selon un témoin, l'endroit où le mur a été percé se trouvait en contrebas du sol et le mur n'était que d'une épaisseur de 40 à 70 cm, de sorte que le travail des forçats a pu être effectué sans attirer l'attention des sentinelles dont la responsabilité s'est trouvée ainsi dégagee. Aussitôt que l'événement a été porté à la connaissance du général de la division d'Oran qui a donné des ordres à la gendarmerie et à la police pour faire rechercher les forçats évadés dont sept ont fini par être arrêtés et reconduits.

Le général Mac Mahon s'exprime ainsi dans sa lettre⁸ adressée au garde des Sceaux, ministre de la justice, Octave Depeyre :

« En raison des difficultés sans nombre que nous causent ces réfugiés carlistes, tant ceux qui sont détenus que ceux qui sont laissés en liberté, je me permets d'insister auprès de vous pour vous prier de prendre une détermination à leur égard. »

Les armes saisies en la possession des insurgés prisonniers étaient retenues par le commandant du port d'Oran, et le décret royal du 2 mai a autorisé l'extradition de réfugiés qui étaient condamnés pour des crimes communs. Aux termes de l'article 4 de la Convention du 20 août 1850 conclue entre la France et l'Espagne, tous les effets saisis en la possession des individus réclamés devaient être livrés au moment où s'est effectuée l'extradition. La réclamation du gouvernement espagnol a paru donc n'avoir rien que de se conformer aux stipulations de ce traité. Dans cet état il a été donc jugé opportun d'envoyer au gouverneur général d'Algérie les instructions nécessaires pour que les armes séquestrées soient mises à la disposition du consul d'Espagne à Oran (Appendice B).

Les administrations françaises ont prescrit au gouverneur d'Algérie de choisir parmi les détenus des hommes paraissant pouvoir rester ultérieurement dans la colonie et de les interner dans les localités avec travail et avec une allocation de 50 à 65 centimes à titre temporaire et de conserver en Algérie le plus grand nombre de réfugiés de toutes catégories. Les internés ont été disséminés dans trois provinces (Appendice C) et mis à l'abri des maladies.

Entre-temps, la navire *Ardèche* a pu embarquer un millier de réfugiés répartis comme suit : 250 personnes furent débarquées dans la baie de Sidi Ferruch où le gouverneur a fait disposer le fort à les recevoir. 100 personnes étaient déportées aux casernes de Tagarins (banlieue d'Alger), 200 personnes ont été amenées à Dellys, 350 à Bougie. Pourtant, l'administration française s'est trouvée face au problème des protestations individuelles qui se sont faites contre les installations forcées (Appendice D). Le gouverneur a prescrit toutes

⁸ Cote F7 12689, le 2 mai 1874.

les mesures d'ordre, de surveillance et d'administration nécessaires et il a fait avec tous ses efforts pour faire utiliser, soit au monastère de la Trappe de la ville de Staouéli, soit chez des colons, les internés de Sidi Ferruch afin de leur permettre de subvenir par eux-mêmes à leurs besoins le plus rapidement possible. 527 internés ont été conservés à Oran, au fort Saint Grégoire et Mers el-Kébir et les 1 700 restants ont été gardés à Arzew.

La majorité des officiers de l'armée régulière espagnole et des membres de la Junte espagnole étaient sans ressources et auraient aimé être dirigés à Marseille ou rester à Oran. Leur retour en France étant interdite, il a fallu donc les garder à Oran (Appendice E).

Dans sa lettre⁹ adressée à Chabaud-Latour, ministre de l'Intérieur de France, le gouverneur algérien Chanzy a demandé le cabinet français d'insister auprès du gouvernement espagnol d'envoyer un navire chargé d'emporter les forçats que son administration ne pouvait cependant plus s'astreindre plus longtemps à garder, surveiller et nourrir. Chanzy trouve également pour indispensable que le gouvernement de Madrid prenne une disposition à l'égard des membres de la Junte et des principaux personnages politiques internés en Algérie, car la majorité des officiers de l'armée régulière espagnole et des membres de la Junte Espagnole sont restés sans ressources et aimeraient être dirigés sur Marseille ou rester à Oran. Mais leur retour en France étant interdit, il aurait fallu les garder à Oran – dont les coûts ont bientôt épuisé les ressources allouées à cela. Chanzy a donc adressé une pétition à Versailles pour de nouvelles allocations financières. Dans l'une de ces lettres adressées au duc de Broglie, ministre de l'Intérieur le 18 février 1874 il s'exprime comme suit :

« Les réfugiés carlistes au nombre de 1 714 (officiers, 1501 soldats, femmes, enfants) occasionnaient à raison de 0,69 francs par personne (chiffre minimal auquel on a pu réduire leur dépenses d'entretien), une dépense journalière de 986,70 francs. Par suite le crédit de 30 000 francs accordés en début de janvier 1 874 suffisait à peine pour solder le subside du premier mois d'internement, car ces gens dénués de toute ressource et dont un certain nombre avaient des maladies nécessitant des traitements dans des hôpitaux ont obligé l'Administration, à des débours qui venaient s'ajouter aux frais de nourriture et d'installation.

D'un autre côté quelque grande que soit l'activité que j'ai prescrit d'apporter dans l'ouverture des chantiers destinés aux émigrés espagnols, ils ne sont pas encore prêts, et il est probable que tous les réfugiés ne seront pas en état d'y travailler. Il me paraît prudent de prévoir pour l'ensemble des internés, un second mois de subsides. Dans ces conditions, j'espère, Monsieur le Ministre que la demande d'un nouveau crédit que j'ai formulé dans mon télégramme du 6 février¹⁰ paraîtra justifiée et que vous lui ferez bon accueil. En attendant que les Espagnols dont il s'agissait soient parvenus à se créer des moyens d'existence, un subside quotidien qui avait pu varier de 5 à 75 centimes leur était accordé à titre temporaire selon l'âge et la position. »

⁹ Cote F7 12689.

¹⁰ Le Gouverneur Général au Ministre de l'intérieur à Versailles. « (...) L'extrait de l'ordonnance de délégation de 30 000 Francs, chapitre 21, pour les réfugiés Espagnols ne m'est pas encore parvenu ; sans attendre cette délégation, j'ai réparti le crédit, savoir : Préfet d'Alger : 12 000, Préfet d'Oran : 12 000, Préfet de Constantine : 6 000, Total : 30 000 Francs. Veuillez prier, Monsieur le Ministre des Finances de notifier par le télégramme, cette répartition aux trois trésoriers payeurs de l'Algérie. (...) Je vous prie de m'allouer d'urgence un nouveau crédit pareille somme (...) ».

Sur ce point, la trace des expulsés carlistes est perdue en Algérie. Aucun document, aucun relevé que j'ai fouillés ne contient ni même une allusion faite à eux, mais ce qui paraît certain : l'échec de la cause carliste va de pair avec l'abandon des réfugiés carlistes expulsés hors d'Espagne qui, selon les options qui leurs ont été offertes (cf. s'installer, retourner en Espagne, aller à Cuba ou bien aux îles Canaries etc.) choisissent de continuer leur vie.

Pour ce qui est des deux grandes puissances, Espagne et la France, en 1877, les deux États pouvaient enfin « balayer devant leur portes » : la France était accablée des pertes territoriales et des répercussions politiques de la guerre franco-prussienne, et devait s'occuper des événements de la Commune qui, bien que partiellement, en dérivait, tandis que l'Espagne devait tourner son regard vers Cuba et la guerre d'indépendance qui traînait depuis 1868.

Conclusion

Par la révision des différents documents lors de mes deux visites rendues aux Archives Nationales de Paris (circulaires ministériels, rapports de police, statistiques démographiques, correspondances des préfets, rapports d'agents secrets et relevés de comptes des départements) et aux Archives du Ministère des Affaires extérieures d'Espagne à Madrid (avril 2005) j'avais l'intention de donner une image plus claire des carlistes expulsés en dehors de la France pendant la troisième guerre carliste. Et ceci parce que la cause carliste, tout en dépassant largement les frontières d'un pays, a lourdement influencé les relations diplomatiques européennes de l'époque en faisant confronter deux idéologies nettement opposantes.

Malgré le subside « généreux » octroyé par le gouvernement français, les réfugiés carlistes étaient sous surveillance permanente, faisaient l'objet de centaines de pages de correspondance consulaires, de rapports d'agents secrets, privés d'hébergement et d'alimentation, expulsés, entre autres, en Algérie – afin de résoudre les péripéties politiques et diplomatiques de la France et de l'Espagne, et l'*indulto*, à son tour, n'était si évident que sur papier.

En plus, les autorités françaises, pour deux raisons, n'avaient aucun intérêt à supporter le mouvement carliste. D'une part le gouvernement de Madrid soutenait les entreprises et les sociétés françaises ; et d'autre part les souverains français régnaient « de la volonté du peuple », non pas « de la volonté divine » – slogan de don Carlos et de ses successeurs.

Les autorités françaises, pour ne pas mécontenter le gouvernement de Madrid, ont donc rendu difficile la vie des réfugiés carlistes de toutes manières bureaucratiques possibles. Par l'épuisement des ressources budgétaires allouées à couvrir la subsistance des réfugiés carlistes en France, ceux-ci étaient dirigés soit vers l'Espagne, soit vers l'Algérie, où ce n'était pas la terre de refuge qui les attendait, mais les conditions intenablement d'internement.

Et les tiraillements entre les deux gouvernements n'ont toujours pas cessé...

Bibliographie, principales cotes consultées, sources d'archives

1. Mary Vincent – R. A. Stradling, *A spanyol és portugál világ atlasza*, Helikon Magyar Könyvklub, Budapest, 1994.
2. *Anuario Estadístico de España*, 1859-1861, CEGR, Madrid, 1860-63.
3. *Reseña Geográfica y Estadística de España*, DGIGE, Madrid, 1882.
4. *Estadística de la Emigración e inmigración de España*, 1882-1911, DGIGE, Madrid, 1891-1912.
5. *Información de Emigrantes*. Ministerio de Estado, IgGe, Madrid, 1934.
6. Thèse de Sophie Firmino, *Les réfugiés carlistes en France de 1833 à 1843*. Université de Tours, 2000, sous la surveillance de Jean-Louis Guereña.
7. Joseph Zabalo, *Le carlisme : la contre-révolution en Espagne*. S&J Éditions, 1993.

Cotes d'archives

- | | |
|---|----------------------------|
| 1. Relations avec l'Espagne (1870-1899) | F ⁷ 12576-12578 |
| 2. Réfugiés Carlistes (1869-1888) | F ⁷ 12689-12695 |
| 3. Attentats en France/Espagne | F ⁷ 12725 |
| 4. Espagnols réfugiés | F ⁷ 9474-9806 |
| 5. Affaires d'Espagne, Réfugiés espagnols | F ⁷ 11981-12119 |
| 6. Commissaires chargés temporairement de la surveillance de la frontière d'Espagne (1834-1840) | F ⁷ 12279-12287 |

Sources Internet

1. <http://www.genroy.free.fr/espagn.html>
2. <http://www.kix.casa.free.fr/page3.html>
3. http://www.perso.libertysurf.fr/Zirikolatz/Histoire_recex.html
4. <http://www.carhc.montaigne.u-bordeaux.fr/dr5.htm>
5. <http://www.aulamilitar.com/pagih48.htm>
6. Liste de forts, fortifications, citadelles et places fortes en Afrique :
http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_de_forts,_fortifications,_citadelles_et_places_fortes_en_Afrique
7. Liste des gouverneurs d'Algérie :
http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_gouverneurs_d%27Alg%C3%A9rie
8. Villes d'Algérie : http://fr.wikipedia.org/wiki/Villes_d'Alg%C3%A9rie

Appendice

A) Lettre de Charles Dompierre d'Hormoy, Ministre de la Marine et des Colonies adressée au vice-président du Conseil des Ministres, le duc de Broglie, Paris, le 2 avril 1874.

« *Monsieur le Vice Président,*

J'ai l'honneur de vous remettre 3 états détaillés d'avances et de cessions faites en 1874 par l'administration maritime d'Alger, pour le transport, sur divers points d'Algérie, à bord de l'Ardèche, de réfugiés carlistes provenant de l'équipage de la Numancia.

Ces pièces s'élèvent ensemble à 7957,04 francs, à savoir :

<i>Etat d'Alger du</i>	<i>23 février 1874</i>	<i>Vivres</i>	<i>3638,33</i>
	<i>23 février</i>	<i>Matières</i>	<i>4098,95</i>
	<i>26 février</i>	<i>Frais de passage</i>	<i>219,76</i>
	<i>Total égal :</i>		<i>7957,04</i>

Je vous serais obligé, Monsieur le Duc, de vouloir bien faire rétablir cette somme au crédit de la Marine, pour l'Exercice 1874, et de me donner avis, sous le timbre de la présente dépêche, de l'ordonnance que vous avez émise à cet effet (...). »

B) Lettre du maréchal Mac-Mahon, président de la République française au Ministre de la Justice, Octave Depeyre, le 2 mai 1874, Paris.

« *Vu la demande du gouvernement Espagnol tendant à obtenir l'extradition des individus évadés de la prison de Carthagène dont les noms sont compris dans l'état ci-joint au nombre de 986 ; sur le rapport du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice ;*

Attendu que les faits qui ont motivé les condamnations prononcées contre ces individus sont prévus par la Convention conclue entre les deux pays, et que le gouvernement espagnol produit à l'appui de sa demande les pièces nécessaires pour l'extradition,

DECRET

Article 1

Les dénommés internés à Oran seront mis à la disposition des autorités espagnoles. Ces extraditions ne sont accordées que sous la réserve expresse des faits politiques ou connexes à des faits politiques notamment à ceux qui se rattachent à l'insurrection de Carthagène.

Article 2

Le Garde des Sceaux et les Ministres de l'Intérieur et des Affaires Etrangères sont chargés (...) de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris le 2 mai 1874

Signé par: le Maréchal Mac Mahon »

C) D'une lettre datée le 26 mai 1874, adressée à Oscar Bardi de Fourtou, ministre de l'intérieur à Paris, on apprend la situation numérique des réfugiés carlistes débarqués à

Oran le 12 janvier 1874 et répartis dans les trois provinces d'Algérie, selon laquelle le nombre de ces réfugiés s'élevait à 1634.

La répartition en a été faite comme suit :

1. Province d'Oran	636 (dont 371 forçats)
d'Alger	652
de Constantine	346
Total	1634
Forçats gardés à Arzew	100
Forçats détenus à la prison militaire d'Oran (Casbah)	271
Total	371
Réfugiés détenus à la prison Militaire d'Oran	16
Réfugiés détenus à la prison civile d'Oran	2
Réfugiés détenus au dépôt de Mers-el-Kébir	43
Réfugiés en traitement à l'hôpital	19
Total	451
Libres ayant du travail assumé	153
Evadés	20
Décédés	2
Total	185
GRAND TOTAL	636
2. Province d'Alger	692
Au dépôt des Tagarins (Alger)	" "
A Sidi Pessuch	" "
Au dépôt de Dellys	164
A l'hôpital de Dellys	2
En prison de Dellys	1
Total	167
Libres à Alger ou dans le département	430
Rapatriés	17
Décédés	" "
Evadés	38
Total	502
3. Province de Constantine	346
Libres	83
Employés sur les chantiers des Ponts et Chaussées	17
Sur les chantiers de la route de Bougie à Ben Mansour	246
Total	346

D) Questions du Gouverneur général de l'Algérie au Ministre de l'intérieur, à Versailles le 5 octobre 1874.

« *Quelles mesures à prendre pour des catégories ci-après ?*

1. *Etat nominatif des officiers de l'armée régulière avec l'indication de leurs ressources et des localités où ils demandent à se rendre. J'attends votre réponse pour la leur communiquer.*

2. *Les personnages politiques, mais peut-être des dispositions particulières à leur égard, par suite des instructions du Ministre de l'Intérieur à la date du 1^{er} février ?*

3. *Officiers de l'armée révolutionnaire et leurs femmes et leurs enfants ? Ils doivent être traités comme tous les autres réfugiés. En attendant vos ordres je les tiens enfermés au Fort St Grégoire à Mers el Kébir.*

4. *Quelle destination à indiquer aux soldats étant à l'hôpital ?*

5. *Du 30 janvier j'ai conservé les femmes sans maris et leurs enfants et les enfants sans parents. J'ai cru pouvoir les mettre à la disposition du Consul d'Espagne qui les a placés dans des familles d'Oran. Il y a 5 femmes et 5 enfants.*

6. *J'ai maintenu à Oran une bonne dizaine de personnes qui ont leurs parents à Oran et qui ont présenté des garanties, des cautions et qui ont été agréées par le Consulat d'Espagne et l'autorité civile.*

7. *Enfin il reste 413 forçats, tant à Oran qu'à Arzew. Je me charge de leur garde, mais j'écris à Monsieur le Préfet pour les mettre à sa disposition. C'est en effet à l'autorité civile qu'il appartient de statuer sur leur état et de faire les démarches nécessaires pour leur extradition si nécessaire.*

Signé : *Le Général Commandant la Division et la province*

E) Dépôts d'internés espagnols – Etat nominatif des Officiers qui ont administré des dépôts d'internés espagnols dans la division d'Oran.

Nom et grade	Corps auxquels ils appartiennent	Temps pendant lequel ils ont administré	Emplacements du dépôt d'internés	Effectif moyen
ROQUEFORT, capitaine	Etat major de place	du 14 janvier au 2 février	Mers el-Kebir	230
OLIVI, lieutenant	au 2 ^e régiment de Zonouvel <i>(illisible - E.P.)</i>	du 3 février au 31 mars inclus	idem	100
ROUCHEFOU idem	idem	idem	idem	50
VAGNIEZ, capitaine	idem	idem	idem	idem
DOMINE, capitaine	idem	du 1 ^{er} avril au 17 juin inclus	idem	50
ANGELI, capitaine	idem	idem	idem	idem
PAYROU, lieutenant	idem	du 10 févr. au 31 juillet	Oran, Château Neuf	10 officiers
DU PEYROUSE, capitaine	idem	du 14 janvier au 31 août	Oran, fort Saint Philippe	470
DE BERSTETT, lieutenant	régiment étranger	du 14 janvier au 15 juin	Oran, fort Saint Grégoire	200
VALES, capitaine	tirailleurs algériens	du 17 janvier au 31 mars	Arzew	300
PELICIER, capitaine	idem	du 1 avril au 2 juin	idem	100

Gorizia 1914-1918: la grande guerra e le sue conseguenze politico-economico-sociali. Le vicissitudini della famiglia imprenditoriale abuja

Giangiaco­mo Della CHIESA
Università di Szeged

1) Quadro generale di Gorizia prima e durante la Grande Guerra

Nel luglio 1914 iniziava la Prima Guerra Mondiale. La città di Gorizia¹ non si trovava ancora in prima linea, ma il conflitto ebbe già un primo effetto: la partenza dei primi soldati originari della Contea verso il fronte orientale. A parte questo, la vita proseguiva con relativa tranquillità. In realtà, questa calma non va data per scontata; infatti, negli ultimi trent'anni l'equilibrio tra le tre comunità che vivevano in città (tedesca, italiana, slovena) era venuto incrinandosi sempre più, in particolar modo tra italiani e sloveni. Non a caso, i successi della borghesia slovena vennero accolti da quella italiana con un misto di invidia e paura per una possibile perdita della supremazia politica in città. Ciò comportò un diffuso malcontento da parte dei liberalnazionali (la formazione politica storicamente rappresentativa degli interessi della comunità italiana) verso sia, ovviamente, gli sloveni, sia l'amministrazione imperiale, accusata di non salvaguardare gli equilibri politici in città a favore degli italiani. D'altra parte, per la comunità tedesca la situazione era altrettanto difficile. Infatti, questa si trovava, da un lato, a convivere con (come abbiamo visto sopra) una componente italiana diffidente, tentata di riporre le proprie speranze sul confinante Regno d'Italia; dall'altro, si trovava di fronte ad una comunità slovena in piena ascesa politica ed economica, attratta sempre più dalle idee nazionaliste allora in pieno sviluppo nelle comunità slave dell'Impero. Comunque, allo scoppio del conflitto, nel 1914, i liberalnazionali non destavano preoccupazione alle autorità austriache, visto che teoricamente il Regno d'Italia era alleato con gli Imperi centrali; per lo stesso motivo, tutta la città viveva senza traumi il primo anno di guerra non confinando con nazioni nemiche.

Tutto cambiò nel 1915. L'Italia mutò le sue alleanze e si trovò a fianco di Francia, Regno Unito e Russia. Gorizia si ritrovò, da zona periferica dell'Impero e della guerra, al centro del conflitto e della storia. I goriziani non si resero subito conto di quello che si stava preparando per la loro città e, nelle prime fasi del conflitto con l'Italia, li troviamo al castello cittadino a guardare affascinati le esplosioni che avvenivano nei dintorni, convinti che la guerra sarebbe finita presto e che la città, abitata da un consistente numero di italiani, non sarebbe stata colpita dall'artiglieria italiana. Semplicemente, l'uomo del 1915 non

¹ Il quadro politico e sociale di Gorizia allo scoppio della Prima Guerra mondiale si basa su L. Fabi, *Storia di Gorizia*, Padova, 1991, pp. 87-128.

aveva la più pallida idea di cosa fosse una guerra moderna, come non lo sapevano né i soldati che andavano a morire al fronte né i generali che, fin dall'inizio, in tutti i paesi interessati dal conflitto, non sapevano gestire in nessun modo le nuove tecnologie che avevano a disposizione.

L'esercito austro-ungarico rinunciò subito a difendere la pianura, che venne subito occupata senza quasi colpo ferire da quello italiano, e si attestò sulle colline che circondavano Gorizia, deciso a difendere la città e a usare l'Isonzo come ostacolo all'avanzata italiana. La strategia ebbe successo, e l'avanzata italiana si fermò in prossimità di Gorizia, trasformandosi anche in queste zone, come in Francia, in guerra di posizione. La città si trovò proprio in mezzo alle trincee italiane e austriache e l'artiglieria italiana avrebbe martellato, nonostante le illusioni dei goriziani, la città per trenta mesi. L'impatto fu devastante e la città venne in buona parte distrutta. Nessun tipo di edificio poteva considerarsi al sicuro: chiese, ospedali, edifici pubblici e privati, tutto, prima o poi, per sbaglio o per calcolo, veniva centrato dai proiettili dell'artiglieria.

Nonostante questo, diversamente ad altre zone dove le città venivano abbandonate (come Monfalcone), Gorizia non fu evacuata. In parte ciò avvenne per la cattiva organizzazione in questo senso delle autorità austriache, in parte per la volontà stessa dei cittadini che sembrava preferissero stare sotto i bombardamenti, rischiando la vita ma a casa loro, piuttosto che rifugiarsi in zone più sicure. Comunque, per chi voleva, sia in Carinzia che in Italia vennero organizzati campi per i profughi.

Senza scendere nei dettagli delle varie operazioni di guerra e delle singole battaglie, delle avanzate e delle ritirate che si susseguirono per quattro anni, in questa sede l'attenzione è puntata sulle conseguenze che la guerra avrebbe avuto sulla ferrovia Transalpina, visto che per buona parte del commercio goriziano e per la ditta Abuja era questa la spina dorsale della loro attività.

Il funzionamento della ferrovia Transalpina durante il primo conflitto mondiale

La ferrovia Transalpina, nei piani austriaci, nasceva, oltre ovviamente per completare i collegamenti con Trieste e il Litorale, indispensabili per l'economia della regione, soprattutto come ferrovia militare². Quindi, una delle principali funzioni della ferrovia consisteva nel far passare convogli militari e rifornimenti nel più breve tempo possibile in caso di conflitto. In teoria quindi, allo scoppio delle ostilità con l'Italia, la ferrovia avrebbe dovuto essere in piena attività. Aveva però un difetto, che venne denunciato più volte dai comandi militari durante la costruzione: era troppo vicina al confine con l'Italia e, quindi, in caso di conflitto con questa, l'esercito nemico avrebbe potuto facilmente interromperla, occupandola durante le eventuali offensive³.

² P. Nodari, *Le ferrovie nella storia e nella geografia delle regioni alpino-adriatiche*, in AA.VV., *Transalpina un binario per tre popoli*, Monfalcone, 1996, p. 14.

³ Le informazioni sul funzionamento della Transalpina tra le due guerre sono tratte da: M. Waltritsch, *La ferrovia Transalpina nelle due guerre mondiali*, in AA.VV., *Transalpina un binario per tre popoli*, cit., 1996, pp. 217-233.

La previsione si sarebbe rivelata esatta: infatti, quando nel 1915 l'Impero si ritrovò un nuovo nemico da fronteggiare ad occidente, aveva la frontiera con l'Italia sguarnita, essendo la massa delle forze austroungariche impegnate sui fronti russo e serbo. Questa situazione permise all'esercito italiano di occupare subito, senza particolari difficoltà, tutta la zona di pianura della Contea di Gorizia e parte del Collio, che l'Impero aveva considerato indifendibile e quindi abbandonato al nemico. Ciò fece sì che la linea ferroviaria della Transalpina, corrispondendo quasi a quella del fronte di combattimento, diventasse vulnerabilissima agli attacchi dell'esercito italiano e ad eventuali sue occupazioni. Il 25 maggio 1915 giunse a Gorizia da Jesenice l'ultimo treno passeggeri dopo l'intervento italiano. Da questa data, la ferrovia venne usata ad un quarto delle sue possibilità e solo per azioni isolate, come per colpire le linee italiane con vagoni dotati di cannoni. Appena scoppiarono le ostilità con il Regno d'Italia, inoltre, la Transalpina e il suo personale vennero subito militarizzati, con la conseguenza che le merci transitanti attraverso questa dovevano servire unicamente alle esigenze militari. In pratica, se la ditta And. Abuja o altre simili volevano spedire i propri prodotti, lo potevano fare solo se erano destinati all'esercito. Quindi, l'epoca d'oro di questa ferrovia si limitò al periodo subito precedente al conflitto, quando venne usata dalle ditte, come quella di Abuja, per il commercio con l'Impero: epoca che non si ripresenterà mai più fino ad oggi.

2) La famiglia e la ditta Abuja durante la Grande Guerra

Riguardo al periodo di guerra, nell'archivio della famiglia Abuja non si trovano né fatture né bilanci né alcun tipo di documentazione: gli unici documenti che abbiamo e che testimoniano le conseguenze del conflitto sull'attività della Ditta (danni di guerra, famigliari scappati in Carinzia durante il conflitto, ecc.) sono posteriori al 1920. Visto che i bombardamenti sulla città colpirono sia il deposito sia la casa di Andrea Abuja, può essere che i documenti siano andati perduti.

Per questi motivi, sulle condizioni della Ditta e della famiglia Abuja nel periodo bellico possiamo fare solo supposizioni basate sulla situazione di guerra in città, che porta inevitabilmente ad una omologazione delle esperienze vissute dai goriziani immersi nelle comuni disgrazie, e sulla condizione nella quale si venne a trovare sia la famiglia che la Ditta subito dopo la guerra.

Per quanto riguarda le sofferenze patite a causa della guerra, l'archivio della Ditta testimonia svariati problemi causati dal conflitto.

Innanzitutto entrambi i figli di Andrea Abuja, Antonio e Andrea II, vennero arruolati nell'esercito austro-ungarico lasciando soli, nella gestione della Ditta e sotto le bombe che martellavano la città, i loro genitori. Andrea II venne congedato per malattia nel 1917⁴; Antonio, invece, nel 1918, alla fine del conflitto, venne internato nel campo di concentramento di Cormons dagli italiani; ciò è testimoniato da una lettera⁵ di supplica fatta

⁴ Certificato di malattia del 25/11/18 che testimonia che Andrea II Abuja è stato congedato per malattia nel Gennaio del '17, conservato in AFA nella *Busta Documenti privati epoca 1915-1919*.

⁵ Lettera di Maria Sardoc indirizzata *Al Comando Campo di Concentramento A-B in Cormons* conservata in AFA nella *Busta Documenti privati epoca 1915-1919*.

da sua moglie alle autorità italiane, affinché venisse rilasciato in quanto da sola non riusciva a mantenere la famiglia.

Nel 1915, il fondatore della Ditta stessa, Andrea Abuja, avendo ormai settant'anni, e la moglie, decisero di allontanarsi da Gorizia per rifugiarsi in Stiria, il loro luogo d'origine⁶.

Con i figli impegnati nell'esercito e i genitori in Austria, chi poteva rimanere a Gorizia per controllare la sede della Ditta e il relativo deposito erano solo le mogli dei figli, Felicità Kocman e Maria Sardoc. Quest'ultima osservazione è importante perchè, secondo noi, oltre a sottolineare come l'attività della ditta Abuja, essendo a gestione familiare, tendesse a coinvolgere tutti i componenti della famiglia, è un esempio, tra i tanti, capaci di dimostrare come il ruolo delle donne nella società, paradossalmente proprio nei momenti di crisi, non è affatto marginale nonostante quel che antichi pregiudizi, per quanto consumati, vorrebbero far credere.

A guerra finita, la situazione rimase difficile per la famiglia; infatti, mentre Antonio, come abbiamo visto sopra, era prigioniero dell'esercito italiano, Andrea II era impegnato nel rimpatrio dei genitori da Murau (in Stiria) a Gorizia⁷. Infatti, nell'archivio familiare troviamo richieste, risalenti al 1919, indirizzate da Andrea II alle autorità italiane, per l'ottenimento del passaporto grazie al quale avrebbe potuto riportare a Gorizia i genitori e il materiale della Ditta che essi avevano portato con se'. I genitori riuscirono a tornare a Gorizia subito, mentre 230 fusti, che erano in circolazione in Austria allo scoppio della guerra, rimasero là almeno fino al 1920, come testimonia una domanda fatta da Andrea Abuja ad una non meglio specificata *Missione italiana a Graz*, dove si richiedeva il permesso di riportare a Gorizia il materiale della Ditta che si trovava nella cittadina austriaca⁸ di Murau, la località nella quale si erano trasferiti Andrea e sua moglie e dove avevano raccolto il suddetto materiale.

Nonostante la precarietà che contraddistingueva la situazione della famiglia Abuja e, di conseguenza, della ditta di cui era proprietaria, le mosse che questa fece subito dopo la guerra dimostrano una disponibilità finanziaria che colpisce.

In una denuncia⁹ di Società in Nome Collettivo fatta presso la Prefettura nel 1920 (evidentemente con l'arrivo dell'Italia le ditte che esistevano precedentemente dovevano comunque registrarsi come se fossero nuove) risulta l'esistenza della ditta Fratelli Abuja commerciante e fabbricante di vino, acquavite e spiriti con un capitale di 300.000 lire.

Lo stesso anno abbiamo l'iscrizione¹⁰ della società al Tribunale Circolare di Gorizia con la denominazione *Fratelli Abuja, deposito vini, acquavite e spiriti, Gorizia* e questa viene

⁶ Informazioni tratte da una lettera di Andrea Abuja indirizzata alla *Missione italiana a Graz* nella quale, oltre ad affermare che nel 1915 si era trasferito a Murau in Stiria, chiede di potersi riprendere i 230 fusti che si trovavano in circolazione in Austria al momento dello scoppio del conflitto. Lettera conservata in AFA nella *Busta Documenti privati epoca 1915-1919*.

⁷ Dalla lettera inviata da Andrea II Abuja nella quale si chiede di ottenere il passaporto per riportare i genitori in Italia. Lettera indirizzata al *Commissariato civile del distretto politico in Gorizia* conservata in AFA nella *Busta Documenti privati epoca 1915-1919*.

⁸ Cfr. nota 7.

⁹ Materiale conservato nell'Archivio della Camera di Commercio di Gorizia (d'ora in poi quest'ultimo verrà menzionato con la sigla ACCG), busta Abuja 1920-1977, serie *Documenti 1920-1977*.

¹⁰ Anche questi dati sono conservati nell'ACCG *Busta Abuja 1920-1977*, serie *Documenti 1920-1977*.

riportata anche in sloveno. L'iscrizione descrive anche l'attività che la società si propone, cioè l'acquisto e la vendita di vini, acquavite e spiriti. Infine, c'è la registrazione della Ditta presso la Camera di Commercio di Gorizia,¹¹ risalente al 1925.

Innanzitutto, il dato più evidente è che la Ditta dopo la guerra cambiò nome, da *And. Abuja* diventò *Fratelli Abuja*; evidentemente Andrea Abuja, avendo ormai una certa età, lasciò la proprietà della Ditta ai figli. La nuova denominazione, inoltre, non si preoccupava più di essere compresa da clienti parlanti lingue diverse. Comunque, nella dichiarazione del 1920 al Tribunale di Gorizia, c'era la denominazione anche in sloveno. Nel 1925 però, con il fascismo che ha ormai preso il potere, scomparve anche quest'ultima.

Andrea Abuja morì nel 1922, ma già nel '20 lasciò la proprietà della Ditta. La ereditarono i figli Andrea II e Antonio, entrambi con una quota di 150.000 lire a testa.

Dall'archivio della famiglia risulta che, appena finita la guerra, fu fatta richiesta di indennizzo per i danni materiali subiti dalla Ditta, in via S. Antonio e della Croce, a causa del conflitto. Mentre aspettavano l'indennizzo, gli Abuja acquistarono il palazzo che si trovava di fronte a quello della famiglia Attems in piazza Corno. Tutti gli altri edifici che fungevano da sede e deposito erano in affitto. Anche l'edificio appena acquistato era danneggiato, poichè era stato colpito da due granate, ma i nuovi proprietari aggiunsero ancora un piano al palazzo e rifecero il tetto. Questa proprietà (che è l'attuale casa della famiglia) diventò il magazzino della Ditta al posto di quello in via della Croce.

Sempre nel 1920, i fratelli Abuja aprirono a Graz una filiale della Ditta. Di questa filiale non ho trovato traccia nell'archivio della Camera di Commercio, ma tutta la corrispondenza tra la sede di Gorizia e quella di Graz è stata nell'archivio familiare.

È interessante sottolineare l'evidente disponibilità di denaro liquido che permise agli Abuja (nel 1920, subito dopo la guerra) di comprare un nuovo palazzo e ristrutturarlo ad uso magazzino e aprire una filiale a Graz. Tutto questo nel 1920, subito dopo la guerra.

E' probabile, quindi, che l'attività della Ditta sia riuscita ad adattarsi alla nuova situazione creata dal conflitto. D'altronde, continuare a commerciare come facevano in tempo di pace era impossibile perché, come detto sopra, la ferrovia era stata militarizzata. Evidentemente, la famiglia Abuja aveva potuto continuare a fare affari vendendo i propri prodotti all'esercito austroungarico e, probabilmente, anche a quello italiano.

Prove, però, di quest'affermazione non ci sono né si conosce il sistema che evidentemente permetteva loro di vendere i loro prodotti agli eserciti in battaglia.

Nel 1919, Andrea II riuscì a riportare i suoi genitori a Gorizia e suo fratello venne rilasciato dall'esercito italiano: entrambi si ricongiunsero alle rispettive mogli. Con la famiglia finalmente riunita dopo quattro anni di difficoltà, la ditta poteva riprendere la sua attività.

¹¹ Dati reperibili sempre in ACCG *Busta Abuja 1920-1977*, serie *Documenti 1920-1977*.

Fondements religieux du pouvoir au Maroc

Abdessamoud BELHAJ
Université Pázmány Péter

Le pouvoir central est exercé par le Sultan « **Commandeur des Croyants** ». A ce titre, il est Chef Religieux de la communauté des croyants dont il assure en même temps le gouvernement temporel. L'acceptation de la personne du Sultan par la communauté des croyants s'effectue par la « **Bey'a** » ou allégeance. L'acte d'allégeance engage ceux qui l'effectuent à une obéissance définitive et perpétuelle dès lors que le Sultan reste fidèle aux préceptes du Coran ; obéissance qui, traduite en termes intertemporels, procède des rapports traditionnels liant un Etat à ses ressortissants. Le Sultan, représentant de l'autorité suprême sur le plan spirituel et politique, a, entre autres, la charge de la défense des populations et assure les relations avec les puissances étrangères.

En plus du statut d'Amir Al Mouminine (Commandeur des Croyants) et de la **Bey'a**, un des fondements principaux du pouvoir au Maroc étant la **descendance du Prophète** revendiquée pour des raisons de légitimité politique, une des notions qui permettent au Roi du Maroc de profiter d'une quasi infailibilité qui protège le monarque des manœuvres politiques des adversaires. Au niveau du monde musulman, d'autres familles revendiquent la descendance du Prophète, mais seul le Roi du Maroc se réclame à la fois de la même descendance et du titre d'Amir Al Mouminine. D'où l'importance de la dimension historique dans cette légitimité. Le Royaume du Maroc est l'une des plus vieilles monarchies du monde. Fondée il y a 12 siècles, l'histoire marocaine est marquée par la domination de l'**islam sunnite malékite** représenté par les **Oulémas**. Le fait que les Oulémas n'ont jamais pu constituer un pouvoir religieux autonome et matériellement indépendant par rapport au pouvoir politique, ce dernier ayant toujours visé à les soumettre. (Bien plus, aujourd'hui, les Oulémas sont fonctionnaires de l'Etat marocain.)

1.1. Le statut d'Amir Al Mouminine

Ce titre prestigieux qui a été attribué la première fois au deuxième calife Omar (mort en 644), a le mérite d'être un statut ambigu, joignant le pouvoir spirituel au pouvoir politique sans dessiner les frontières entre les deux. La même personne préside les croyants dans les prières mais aussi prend la tête de l'Etat et conduit les troupes. D'un point de vue théologique, le titre d'Amir Al Mouminine n'implique en aucun cas un élément d'infailibilité, de pouvoir absolu et d'irresponsabilité. Au contraire, les juristes musulmans ont imposé au sultan l'application de la Charia, la justice et la bonne gestion de l'Etat. Cette connotation d'un pouvoir absolu qui s'est cristallisée aujourd'hui en pensant ou évoquant le titre d'Amir Al Mouminine résulte des longs siècles d'absolutisme des sultans.

Après le quatrième calife Ali (mort en 661), la séparation entre les deux fonctions, religieuse et politique a eu lieu, l'un était représenté par les oulémas et l'autre par les sultans. Profitant de l'absence d'une institution officielle représentant l'Islam et l'incapacité des oulémas à se constituer en pouvoir central, les califes se dotent du titre d'Amir al Mouminine pour joindre le pouvoir religieux au pouvoir politique. Ce titre est devenu une sorte de formalité attribuée à tous les califes des empires arabes (oumeyyade et abbaside jusqu'au 16^{ème} siècle et aux sultans turcs à partir de là jusqu'à 1924). Cette multitude de sultans au Machrek et au Maghreb ne présentaient que rarement une sensibilité religieuse qui fait autorité.

Dans le contexte marocain, la monarchie s'attache à ce titre, précisément pour cette ambiguïté qu'elle offre, des multiples fonctions qu'elle permet et du pouvoir politique étendu et non contrôlé qu'il génère et non pour des raisons d'ordre religieux. Le statut d'Amir Al Mouminine a un autre sens dans le système politique marocain que le régime ne cesse de défendre dans ces discours et son comportement, celui d'être la seule référence religieuse de la nation marocaine, d'où l'interdiction des partis politiques ou organisations sur base religieuse, car la fonction de gérer la religion appartient à la monarchie aidée par le conseil des Oulémas qui a souvent un rôle de consultation. Ce statut assure en réalité le monopole de l'autorité religieuse, mais aussi le contrôle de l'entrée des islamistes sur la scène politique. Bien que ce statut intervient dans d'autres domaines que nous verrons ultérieurement, le Roi profite véritablement de son titre politico-religieux pour renforcer sa maîtrise du régime politique.

1.2. L'usage de la tradition politique musulmane : l'institution de la Bey'a

Durant l'histoire musulmane du Maroc, la Bey'a, ou l'acte d'allégeance, a constitué le seul contrat entre gouvernants et gouvernés. Le peuple (à travers les notables et les Oulémas¹) doit au Sultan une soumission (acte d'allégeance) ; le Sultan, lui, est censé assurer à son peuple la paix intérieure et extérieure. Ce contrat est présenté d'emblée sous l'équation : autorité absolue égale garantie de la sécurité. La pratique actuelle de cette Bey'a s'ordonne autour d'une double particularité :

« Elle est un rite de soumission célébré annuellement et un acte solennel, consentant et reconnaissant la légitimité du pouvoir royal ou marquant l'adhésion à l'autorité d'un nouveau monarque. Dans ce cas, la Bey'a revêt la forme d'un acte dressé par un juge religieux (Qadi) qui va invoquer pour sa rédaction toute la chaîne référentielle du Sunnisme classique. »²

¹ Les oulémas (pluriel de Alim) sont les savants versés dans les sciences religieuses. Au Maroc, ils veillent à légitimer le pouvoir, à préserver le rite malékite et la production des Fatwas. L'Islam n'a pas d'institution officielle mais les musulmans se sont arrangés pour en avoir une, pour des raisons politiques et sociales.

² Benani, Ahmed, *Légitimité du pouvoir au Maroc, consensus et contestation* in Genève-Afrique, novembre 1986, p. 53.

Le texte de la Bey'a des populations de Oued Eddahab (région du Sahara récupérée par le Maroc en 1979) signé le 14 août 1979 est un exemple qui résume le rôle important et efficace du facteur religieux dans le comportement politique du régime marocain. Une délégation de 360 personnes censée représenter les populations de la région de Oued Eddahab est venue donner lecture de l'acte d'allégeance à Hassan II.

Le texte commence par deux paroles du Prophète Muhammad qui sont des classiques de la pensée politique sunnite :

- « Ne foulez pas une terre qui vous paraît sans autorité car celui qui incarne l'autorité est comme l'ombre de Dieu et du Prophète sur terre. »
- « Celui qui est délié de toute allégeance est mort comme ceux qui ont vécu pendant la Jahilia » (l'obscurantisme préislamique).³

Le premier hadîth est considéré faible du point de vue des sciences du hadîth en raison d'une transmission non fiable. Elle est sans doute l'héritage de la période ommeyyade où des milliers de textes ont été écrits pour légitimer le pouvoir en place (Sunnite).

Quant à la deuxième parole, malgré une transmission rapportée par Muslim (la deuxième autorité en la matière des Hadiths chez les Sunnites), il faut signaler que les penseurs des « Ahkam Al-Sultania » sunnites (équivalent de la pensée politique médiévale en Europe), ont interprété ce hadîth en soulignant la nécessité de la présence d'autres qualités nécessaires à une candidature au poste de Calife : la justice, la piété religieuse irréprochable et l'application de la loi islamique.

« Nous Chorfa, Oulémas, notabilités, hommes et femmes, jeunes et vieux, avons décidé donc à l'unanimité de renouveler à Amir Al Mouminine, défenseur de la loi et de la nation, S.M. le Roi Hassan II le serment d'allégeance comme l'avaient fait nos pères et ancêtres aux Souverains Alaouites.

Notre serment d'allégeance est conforme à celui prêté par les Compagnons au Prophète Sidna Mohammed sous l'arbre du Ridouan. Aussi avons-nous pris un engagement de loyalisme à Son autorité et avons juré de Lui être fidèles et de suivre à tout moment et en toutes circonstances Ses conseils.

Nous nous considérons désormais comme Ses partisans, Son soutien et Ses soldats. Nous soutiendrons Ses alliés et combattons Ses ennemis.

« C'est un acte et un serment librement consentis, Dieu en est témoin ». ⁴

Trois éléments nous interpellent lors de la lecture de cet acte d'allégeance :

En premier lieu, l'abondance des références scripturaires. Plusieurs Hadiths mettent l'accent sur le bien-fondé du califat et sur la nécessité de la Bey'a. Le public ciblé se compose des oulémas, des islamistes et du courant traditionnel (généralement rural). Ces forces sociales attachent toujours une grande importance aux textes notamment le Coran et

³ Livre des traditions prophétiques « Sahih Muslim », Kitab Al-Imara (le livre de la commanderie) chapitre « L'obligation de se soumettre à la Communauté musulmane », Hâdith N 3437.

⁴ L'acte de foi des populations renouvelant leur allégeance, le texte intégral publié par le Matin du Sahara, le 13. 08. 2004.

la Sunna dans un pays qui a été longtemps sous l'influence de l'école Malékite très formaliste.

Deuxièmement, l'établissement d'un lien entre le Prophète (Mohamed) et le commandeur des croyants (Amir Al Mouminine), en l'occurrence Hassan II. Ce lien assure la Baraka, mais aussi le privilège. Car, faire parti de la famille du prophète va au-delà d'une simple question de vénération, présente dans les cinq prières. Il s'agit d'un droit au pouvoir politique.

Finalement, la Bey'a marocaine va encore plus loin dans cette évocation du sacré. Le parallèle fait entre la présente Bey'a et celle accordée au Prophète par ses compagnons récupère l'appellation « Ar-ridouan » qui signifie « satisfaction », « dévouement »⁵. Cette allégeance évoquée était une demande de regroupement autour du Prophète dans un moment de crise contre la tribu de Quraish qui s'opposait à son message.

Le discours officiel joue ce jeu amplement. Lors de chaque commémoration de cet acte les médias favorables au régime rappellent :

« L'allégeance des tribus de Oued Eddahab, cette baiâa ainsi proclamée, renouait avec une tradition historique centenaire qui, inscrite dans une longue histoire, rappelait aux uns et aux autres que la monnaie des populations du Sahara avait été, de tout temps, frappée à l'effigie du Roi du Maroc, que la prière se faisait, cinq fois par jour, en son nom et que les archives contiennent encore des centaines d'actes attestant de cette allégeance ».⁶

La réhabilitation de la Bey'a, élément constitutif du pouvoir politique, a permis de réduire la place du droit positif et d'en faire la simple mise en forme institutionnelle d'une légitimité historique. Ainsi, lors de la Bey'a, les représentants de la Communauté ne font pas allégeance à un chef d'Etat mais à un Calife, personne à la fois réelle et mythique. La Bey'a constitue, dans la conception politique marocaine, une délégation absolue du pouvoir à une personne qui assure la sécurité. On n'y évoque aucun mécanisme de contrôle de pouvoir ni les limites de ce pouvoir. La Bey'a serait dans ce cas une bénédiction pour un pouvoir absolu.

La réponse du Roi à cette allégeance illustre bien l'absence de devoirs (censés être assumés par celui qui reçoit l'allégeance dans la pensée politique sunnite) hormis la garantie des vies des gens. L'ombre de la Fitna (la guerre civile) règne sur la pensée politique sunnite instaurée après le grand schisme⁷, elle fait partie de l'imaginaire politique musulman et elle est bien symbolisée par cette « garantie de la sécurité » :

« Nous venons de recevoir en ce jour béni, votre serment d'allégeance, que Nous préservons précieusement, comme un dépôt sacré. Désormais vous vous devez d'honorer ce serment. De notre côté, Nous Nous faisons un devoir de garantir votre défense et votre sécurité et d'œuvrer sans relâche pour votre bien-être. Dieu a dit dans son Livre Saint : Ceux qui te prêtent serment d'allégeance, le

⁵ Labari, Brahim, *Recettes islamiques et appétits politiques*, Syllepse, Paris, 2002, p. 61.

⁶ 25^e anniversaire de la récupération de Oued Eddahab in *Le Matin du Sahara* 13/8/2004.

⁷ Opposant sunnites et chiites, déclenché par l'assassinat du troisième calife, Othmane (644-656).

prêtent plutôt à Dieu, la main de Dieu est au-dessus de la leur. Quiconque viole son serment, le fait le plutôt à son détriment. Quiconque reste fidèle à l'engagement qu'il a pris envers Dieu, recevra de celui-ci une immense rétribution ».⁸

Ainsi, c'est un contrat sacré et irrévocable. Quiconque exigerait des droits politiques, sociaux, économiques ou culturels sera un « infidèle » puisque le contrat a été prêté « plutôt » à Dieu. Si jamais, le Roi décide de mener des réformes, ce sera un don et non une obligation quelconque.

1.3. L'usage de l'histoire islamisée

Au Maroc, il y a trois enjeux autour de l'histoire : la généalogie de la dynastie alaouite (descendante du prophète à travers de sa fille Fatima), le passé immédiat avec les années de plomb (les années 60, 70 et 80) et l'histoire islamisée du Maroc qui fait l'objet de critiques virulentes de la part du courant amazigh. L'écriture de l'histoire marocaine ne se fait qu'en fragments et les tabous sont légion. C'est que le régime a fait de la mémoire un des fondements de son autorité.

1.3.1. La chérifibilité

Théoriquement, la première condition exigée d'un candidat au pouvoir dans la pensée politique sunnite est d'appartenir à la tribu de Quraish et si le candidat a l'honneur de descendre du prophète Muhammed ce serait un plus (pour les Chiites, c'est la condition sine qua non)⁹. Sur le plan historique, ce n'est qu'après le XIV^e siècle que la société marocaine accordait de l'importance au fait que le Roi du Maroc est un « Chérif ».¹⁰ C'est un élément important car le « Chérif » ne détient pas seulement ce pouvoir politique concret (voir policier) mais aussi un don, une baraka, un pouvoir surnaturel. Il n'est pas un homme normal et il jouit du statut d'un saint.

« La chérifibilité qui implique une filiation directe avec le Prophète, enrobe le pouvoir d'un particularisme qui structure la relation d'obéissance et en transforme partiellement le sens. La référence à la généalogie est une pratique constante, régulière et forte qui singularise le monarque dans le monde musulman. Quand le roi du Maroc s'adresse à ses pairs du monde musulman à l'occasion de l'avènement du XV^e siècle de l'hégire, comme ce fut le cas pour Hassan I à l'aube du XIV^e siècle, il se prévaut d'abord de sa qualité chérifienne. »¹¹

⁸ La réponse et la sollicitude de S.M. Hassan II au serment d'allégeance de la région de Dakhla. Document publié par le *Matin du Sahara* le 13.08.2004.

⁹ *Livre des traditions prophétiques « Sahih Muslim », Kitab Al Imara, chapitre « Les gens doivent suivre Quraish et le califat doit leur appartenir », à partir du Hâdith N 3389.*

¹⁰ Les Almoravides, les Almoaheds, les Mérinides et les Wattassides n'étaient pas des Chorfa.

¹¹ Tozy, Mohamed, *Monarchie et islam politique au Maroc*, Presses Sciences Po, Paris, 1999, p. 82.

L'argument hagiographique est la clé de voûte de cette sacralité du souverain. Aucune occasion (fête religieuse, réception politique, discours radio-télévisés etc...), n'est négligée pour rappeler l'origine chérifienne du monarque.¹²

Bien évidemment, l'effet de ce privilège se voit de manière frappante dans une société très marquée par le tribalisme et où tout le monde se réfère à un ancêtre lointain (marchand de sel, paysan...). Le Roi lui, son ancêtre est le Prophète de l'islam.

1.3.2. La dynastie alaouite et l'ancienneté de l'Etat marocain

La stabilité et la continuité sont revendiquées par le Makhzen comme étant son capital politique le plus important. Pour cela, un deuxième registre historique est mis en exergue, celui de l'ancienneté de l'Etat marocain, symbolisée par la dynastie alaouite depuis le XVII^e siècle.

La période des années cinquante et soixante était particulièrement défavorable aux régimes monarchiques arabes. Le vent du nationalisme républicain soufflait menaçant les rois et autres princes de l'Atlantique au Golfe. L'argument principal des nationalistes républicains dans le monde arabe était que les monarques étaient mis en place par les régimes coloniaux ou maintenus sur le trône pour assurer la présence d'un régime de collaborateurs. Le régime marocain a tenté d'invoquer et réinventer une tradition dynastique de mille ans de l'Etat makhzénien pour marquer l'authenticité de cet Etat, montrer sa lutte pour l'indépendance vis-à-vis des forces étrangères (un fait particulièrement signifiant) et marquer de même son caractère « invincible » et multiséculaire. Ce particularisme de l'Etat marocain était remarquable face à un nationalisme arabe virulent aussi qui parle d'une seule nation et d'une seule histoire. Le Maroc met l'accent alors sur sa propre histoire, l'exception marocaine et l'absence de l'occupation turque¹³.

La mémoire officielle a été établie d'une telle façon qu'elle permet à la fois de réécrire l'histoire du Maroc avant et après l'indépendance mais aussi de mettre la monarchie au centre de cette histoire et de la dorer d'un aspect religieux mis en relief. L'Etat intervient, à fortiori, sur ce qui relève de la construction d'une histoire unitaire.

La mémoire officielle se recentre ainsi sur le Maroc. Les hésitations des années immédiatement consécutives à l'indépendance ont fait place à une sélection des dates historiques et des artisans de la libération nationale dignes de passer à la postérité. Mohamed V surpasse toutes les autres figures. Chacun de ses discours, chacune de ses lettres, chacun de ses déplacements sont qualifiés d'historiques¹⁴.

La politique d'imposition d'une mémoire officielle est encore plus appuyée depuis la marche verte. Cette politique aboutit à une saturation du calendrier. L'identité musulmane

¹² Benani, Ahmed, *Maroc, Légitimité religieuse du pouvoir et démocratie : un couplage impossible* in Nahavandi, Firouzeh et Clayes, Paul, La question de l'islam et de l'Etat à l'aube du XXI^e siècle, Civilisations, vol. XLVIII, No 1-2, ULB 2001, Bruxelles, p. 4.

¹³ Charillon, Frédéric, La monarchie dans le monde arabe : La légitimité par le charisme au service d'un nouveau pacte politique ? in *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol. 3, n°2, octobre 1996, pp. 337-363.

¹⁴ Valensi, Lucette, *Le roi chronophage* in *Cahiers d'Études africaines*, 119. 1990, p. 289.

du Maroc est maintenant affirmée à l'occasion de commémorations liées à la lutte pour l'indépendance, les fêtes religieuses, le calendrier des causeries religieuses, la marche verte et tous les événements liés au Sahara¹⁵.

Il est question bel et bien du poids de l'histoire dans la vie politique marocaine. Le poids est d'autant plus lourd et suffocant quand on supporte la pesanteur de plusieurs affaires gardées bien enterrées (affaire Ben Barka...). Deux histoires pèsent lourd dans la politique marocaine : l'une qui est officielle et à laquelle seuls les historiens royalistes adhèrent, et l'autre histoire, bien réelle, mais presque totalement méconnue et menaçante. L'histoire étant dans ce cas-ci un enjeu lié directement au présent. Le discours historique sert alors à contrôler le présent et à légitimer le pouvoir. Face à l'histoire occultée du Maroc et à côté de l'histoire mythifiée et tronquée, enseignée et adoptée officiellement, la discipline de l'Histoire du Maroc dispose d'une forte tradition colonialiste française mais elle a été remplacée par une école marocaine dominée par le Marxisme et le panarabisme. Aujourd'hui, elle souffre de nombreux handicaps : l'accès difficile aux archives, la difficulté d'évoquer l'amazighité du Maroc et l'absence d'un réel climat de réconciliation après les années de plomb. Pour de nombreux historiens du Maghreb aujourd'hui, l'impossibilité d'accès aux archives est un problème politique¹⁶.

La lutte qui a été livrée au Maroc par la résistance armée ou politique se trouve présentée soit comme étant une arme fidèle dans les mains du Roi, soit elle est tout simplement ignorée.

En matière de célébrations, un rituel inventé pendant la période coloniale est pourtant maintenu et amplifié : la fête du Trône. Une fête qui a été instaurée en 1934 par le régime colonial pour célébrer l'avenant de Mohammed V le 18 novembre 1927. Une telle cérémonie est étrangère à la tradition dynastique marocaine et la tradition islamique soupçonne d'idolâtrie la glorification des vivants : double raison pour récuser cette innovation¹⁷.

Le régime assigne à la nation marocaine l'année 788 pour date de naissance, et Idris I pour fondateur. « Chérif » apparenté au Prophète, ayant demandé asile aux Berbères du Maroc, il obtint d'eux un serment d'allégeance, la première Bey'a de l'histoire du pays. Ainsi était scellée l'alliance entre un peuple, un monarque et une religion.

Sur un autre registre, celui de l'islam, l'affectation d'une origine arabe aux berbères du Maroc et à la première monarchie marocaine rattachait le pays au berceau de l'islam et de l'arabité, l'origine chérifienne de la dynastie alaouite confirme ce lien. Le mawlid notamment, la fête de la naissance du Prophète, est célébrée, depuis le XVI^e siècle à la fois comme une cérémonie officielle et comme une fête de famille. D'une part, le Roi reçoit en son palais les membres du gouvernement, ceux du corps diplomatique (représentant les pays musulmans), les personnalités civiles et militaires. Mais on le voit aussi présider chez lui la cérémonie et la veillée religieuses¹⁸.

¹⁵ *Idem.* p. 291.

¹⁶ Stora, Benjamin, *Les enjeux et les difficultés d'écriture de l'histoire immédiate au Maghreb*, Bulletin de l'institut d'histoire du temps présent, numéro 75, sous la direction d'H. Rousso, E.N.S. Cachan, juin 2000, p. 75-76.

¹⁷ Valensi, Lucette, *op. cit.* p. 293

¹⁸ *Idem.* p. 295.

1.4. L'usage du répertoire juridique islamisé : la voie constitutionnelle

En septembre 1992, Hassan II rappelait, lors d'une ouverture politique amorcée à pas prudents :

« L'islam m'interdirait de mettre en place une monarchie constitutionnelle dans laquelle même le souverain déléguerait tous ses pouvoirs sans gouverner »¹⁹.

L'opposition (UNFP et puis USFP²⁰) ainsi que les courants du changement dans la société marocaine se heurtent chaque fois qu'ils demandent plus d'ouverture politique à une constitution qui met tous les pouvoirs réels dans les mains du Roi. L'immobilisme politique au Maroc est dû en grande partie à cette super-constitution qu'est la fonction d'Amir Al Mouminine. Le régime a bien pris ces précautions en interdisant toute modification concernant les dispositions relatives à l'islam. Ces dispositions offrent un autre pouvoir que celui des Rois, le pouvoir suprême sur la communauté. C'est en quelque sorte l'immunité du Roi, là ou personne ne peut se permettre d'interpeller.

Les textes de la constitution qui consacrent l'autorité religieuse du Roi sont les derniers remparts de la monarchie dans tout débat politique :

PREAMBULE

Le Royaume du Maroc, Etat musulman souverain, dont la langue officielle est l'Arabe, constitue une partie du Grand Maghreb Arabe.

ARTICLE 6

L'islam est la Religion de l'Etat qui garantit à tous le libre exercice des cultes.

ARTICLE 7, deuxième alinéa

La devise du Royaume est **DIEU, LA PATRIE, LE ROI.**

ARTICLE 19

Le Roi, Amir Al Mouminine, Représentant Suprême de la Nation, Symbole de son unité, Garant de la pérennité et de la continuité de l'Etat, veille au respect de l'Islam et de la Constitution. Il est le protecteur des droits et libertés des citoyens, groupes sociaux et collectivités. Il garantit l'indépendance de la Nation et l'intégrité territoriale du Royaume dans ses frontières authentiques.

ARTICLE 106

La forme monarchique de l'Etat ainsi que les dispositions relatives à la religion musulmane ne peuvent faire l'objet d'une révision constitutionnelle.²¹

¹⁹ Cubertafond, Bernard, *Le système politique marocain*, L'Harmattan, Paris, 1997, p. 19.

²⁰ L'Union nationale des forces populaires et l'Union socialiste des forces populaires respectivement.

²¹ Depuis son indépendance en 1956, le Maroc a connu cinq constitutions promulguées respectivement en 1962, 1970, 1972, 1992 et 1996. Les articles sont tirés du Texte de la Constitution marocaine de 1996 en vigueur, http://www.mincom.gov.ma/french/generalites/orga_eta/prc.html.

La référence à Dieu et à l'islam transforme la nature même du contrôle de la constitutionnalité des lois consacrée en 1992 par la création du Conseil constitutionnel. Il existe de fait une autorité suprême religieuse à laquelle toute norme juridique ou même constitutionnelle est subordonnée. C'est une supra-constitution issue du Coran, de la tradition du Prophète que le Conseil constitutionnel devrait faire respecter en tenant compte des avis des oulémas, du point de vue du commandeur des croyants et de la sensibilité et des habitudes religieuses marocaines²². Le Roi, étant commandeur des croyants, « représentant suprême de la nation », garant et, protecteur, a donc une position de supériorité et un pouvoir de contrôle sur tous les individus, groupes et institutions. Ce dernier, comprend les organes élus, qui ne sont que des reflets d'opinions variables ou de groupes censés faire prévaloir le particulier et l'éphémère sur le général et le permanent.

La séparation des pouvoirs est impossible car le Roi est le chef suprême, au-delà de tous les pouvoirs, de tous les partis et de tous les jeux politiques.

Si l'islam est une source importante du projet de la Constitution marocaine, il a un effet moins fort dans le discours de Mohamed V, qui lors de la proclamation de la charte des réformes constitutionnelles le 8 mai 1958, rappelait les principes qu'il préconisait et les institutions qu'il tenait à établir dans le pays. Il soulignait qu'il était « *déterminé à instaurer une monarchie constitutionnelle reposant sur trois piliers fondamentaux* :

- *La sauvegarde de l'intérêt suprême du Maroc.*
- *L'instauration d'une démocratie saine, tirant son contenu de l'esprit de l'islam et de l'évolution réelle du Maroc.*
- *La participation progressive du peuple à la gestion des affaires de l'Etat et au contrôle de cette gestion.* »²³

L'esprit de l'islam évoqué dans le discours de Mohammed V pouvait s'expliquer par l'influence du Salafisme dominant la scène politique de l'après indépendance. Ce Salafisme a été incarné par Allal El Fassi, dans ses écrits et dans son action politique en tant que leader du parti de l'Istiqlal qui a conduit la lutte pour l'indépendance. Le mouvement salafi marocain s'est forgé une personnalité indépendante du Salafisme du Moyen Orient en ce sens qu'il a accepté beaucoup plus d'ouverture envers la modernité occidentale, la démocratie et la liberté que son homologue du Machrek. La raison étant que le mouvement Salafi était le symbole de la renaissance de la nation tout autant que l'emblème du nationalisme et la lutte pour l'indépendance. Contrairement au Machrek, le Maroc n'a pas connu de courant moderniste en opposition au Salafisme. Le parti de l'Istiqlal était un rassemblement de toutes les sensibilités intellectuelles et ce n'est qu'après l'indépendance que les socialistes de Ben Barka vont créer l'UNFP, justement en quittant le parti de l'Istiqlal en 1959.

Les années qui suivent vont pousser les choses dans une autre direction. La pression de l'opposition de la gauche se fait sentir très fort sur le régime. Il était nécessaire d'aller chercher une autorité autre que l'autorité politique contestée par l'UNFP (le parti de Mehdi Ben Barka).

²² Cubertafond, Bernard, *op. cit.* pp. 68-69.

²³ El Alaoui, Issa Babana, *La dimension d'un Roi*, Souffles, Paris, 1999, pp. 311-312.

« Nous avons soigneusement préparé le projet de Constitution dont les principes, les buts et les fondements nous ont été inspirés par la religion que nous professons et les traditions bien aimées auxquelles nous sommes attachés, les réalités dans lesquelles nous vivons ainsi que par les impératifs de notre siècle »²⁴

Les monarchistes présentent le Makhzen comme une monarchie constitutionnelle qui ne peut être une monarchie à l'occidentale, parce que la monarchie marocaine s'appuie sur l'allégeance, la Bey'a, qui est un contrat d'ordre religieux tempéré par le fait que le monarque n'a pas le droit d'être purement représentatif ; il est obligé d'agir par action. Une monarchie constitutionnelle contemporaine basée sur l'islam n'est ni spectatrice ni d'arbitrage, mais plutôt gouvernante.²⁵

Chez les premiers califes de l'islam, la fonction d'Amir Al Mouminine était une fonction militaro-religieuse. Le calife est un prince de guerre, mais aussi c'est l'homme le plus respecté par les premiers compagnons du Prophète. En plus, il ne régnait pas sur un véritable Etat mais sur une communauté religieuse combattante. Le Makhzen exerce le pouvoir réel dans un Etat réel, mais il fonctionne comme s'il gouvernait une communauté religieuse. Pour les islamistes, le fait que la Constitution proclame l'islam religion d'Etat implique que la Charia doit être la source de toute la législation du pays. D'autre part, les associations de droits de l'homme, le courant amazigh et les islamistes appellent vivement à une réforme constitutionnelle qui fait restreindre les pouvoirs du Roi et reconnaît l'amazigh comme langue officielle (côte à côte avec l'Arabe).

²⁴ Discours du 3 mars 1963, *idem.* p. 302.

²⁵ El Alaoui, Issa Babana, *La dimension d'un Roi*, p. 305

Anwar el Sadat's visit to Jerusalem in 1977

Anikó FARKAS
University of Szeged

From the beginning of the 1970's, the instruments of the settlement in the Middle East has changed. It was based on the uncertain outcome of the fourth Arab-Israeli war and on the subsidence of the international circumstances. These specialities provided a chance to the politicians to use diplomatic solutions instead of war. From his inauguration the president of Egypt, Anwar El Sadat worked in the spirit of his *infitah* policy, which politically meant an opening toward the United States and Europe, and looser relations to the Soviet Union. Being a belligerent power during the wars, Egypt had serious economic and industrial problems. Sadat thought that solving his country's trouble would be better by the capital investments and financial support from the West. This mentality involved an opening toward Israel.

Sadat's visit was an unique first step in the stream of the peace talks. In this essay I will try to give an insight into the details of this initiative. This research is based on diplomatic documents from the National Archives related to Egypt, Israel and Romania. Beyond these documents I used Hungarian periodicals to explore the background of the Arab countries refusal. The first, *Népszabadság* was the official medium of the Hungarian Communist Party and the second, the *Magyar Hírlap* which is said to have been the semi-official newspaper of the government.

After the fourth Arab-Israeli war, which ended in October, 1973, the general way of military disengagement talks started with the leading of the United States. Thanks to Henry Kissinger's step by step diplomacy, in 1974-75 the discussing partners managed to reach three succesful separating agreements.¹ Although, by 1976, due to Syria and other Arab countries' rejection on continuing these kind of face to face negotiations, Kissinger's policy could not be carry out.

The commenced talks, by reducing the strained relations and creating confidence among the participant states became the base of the subsequent peace process between Israel and Egypt.²

The international base of Sadat's visit was the change in the US Middle East policy. Jimmy Carter, stressed from his inauguration in 1977, that he wanted to play an effective

¹ In the Sinai II agreement, which was signed in 1975 Israel assumed the obligation to withdraw its troops from the strategically very important Mitla and Gidi passes, situated on the west side of the Sinai peninsula. According to the agreement, the environs of the passes was declaired to a neutral zone. The US forces were qualified to be the supervisor. Egypt accepted to stop the state of belligerency with Israel for three years.

² Shlomo Avineri, "Peacemaking. The Arab-Israeli conflict", *Foreign Affairs*, October 1978, p. 51-70.

part in solving the Middle East question. The new system changed the separate agreements' method into a comprehensive way. The wide ranging plans contained the follows: all questions must be solved on peaceful way, commitment by all parties concerned to respect sovereignty and territorial integrity of others, Israel must withdraw by agreed stages to the 1967 lines with only such modifications as are mutually accepted, these resultant boundaries must be safeguarded by demilitarized zones supervised by UN forces. The Palestinian question must be solved by the acceptance of Palestinian sovereignty and integrity or by the voluntarily federation of this entity with Jordan, giving extensive political autonomy to them.³ The report, which became the official viewpoint of the United States, urged a comprehensive approach to a solution of the Arab - Israeli conflict, instead of the step by step method. For this aim, Carter wanted Geneva to be the scene of the overall negotiations.⁴

To reach the comprehensive settlement, the Carter administration had to become acquainted with the opinions of the Arab leaders. In the interest of this, the new Secretary of State, Cyrus Vance, made a state visit to the Middle East in February, 1977. Besides sizing up the countries opinion he wanted to get the US plan accepted. In spring the Arab and Israeli politicians required the visit, from which talks I will interpret the one with Sadat and Begin with reference to their interest and conception.

Sadat's interests were dictated by reconciliation between Israel and the Arab states. On this behalf he was willing to make efforts toward Israel but he still had a lot of preconditions. Arriving in Washington on 4 April, he supported the formation of the demilitarized zones on the Sinai, as well the liquidation of the Arab commercial boycott against Israel "if things go well toward the development". Insisting on the question of the relationship between Egypt and Israel, Carter was interested in the conditions of the diplomatic connection and the problem of the boundary between the two countries. Sadat showed reserve in this topic. He said he could imagine a normal relationship, convened by the international circumstances, but it would only be reached in the distant future.⁵ Sadat supported the US plan of the Geneva conference, he imagined the Palestinian participation in a joint Arab delegation. The president of Egypt's insistence on the solution of the Palestinian problem on a Geneva way promoted him to regain possession of the Sinai, propped up by multilateral protectorate. According to this chance, Sadat always wanted to keep close relationship between the Palestinian and the Sinai questions. It was clear for Sadat that the unresolved problem of the Palestinians would make difficulties over getting back the sovereignty of the Sinai peninsula. Thus, the territory and the autonomy problem made an unbreakable connection in Sadat's point of view, the two elements became the conditions of each other and made strong influence on the following peace process. At the end of the talks, a friendly relationship was formed between Sadat and Carter.

³ According to the report of the Brookings Institute in 1975. Zbigniew Brzezinski, *Power and Principle*, London, Weidenfeld-Nicolson, 1983, p. 85.

⁴ Carter wanted to recall the Geneva peace conference which was initiated by Kissinger after the Jom-Kipur war. The Secretary of State convened a conference, chaired by the two superpowers, on behalf of the organization of the Middle-East situation. The initiative became unsuccessful. Syria did not take part because the PLO was not invited. The conference thus has been postponed.

⁵ Jimmy Carter, *Keeping Faith*, London, William Collins Sons & Co. Ltd., 1982 p. 283.

In May, 1977 a new player stepped on the Middle East's political stage. Soon after the Sadat-Carter meeting, the Prime Minister of Israel, Yitzak Rabin's campaign, which was not free from scandals, ended in failure. Due to this, the right-wing Likud party – led by Menachem Begin- managed to win against the Labour Party, who had run the country for thirty years. The new Israeli leader, who was famous for his terrorist past and for being a long-lasting opposit, rightly could be the obstcale in the way of the US planned peace process. There were different opinions related to the electoral victory of Begin in the Arab states. On one hand, politicians thought that no matter wich party led Israel because neither of the former prime ministers wanted to give back the occupied land. Furthermore, for Begin, it would be easier to do, because he had no right-wing opposite.⁶ Egypt was not shocked at first time. Sadat thought that the outcomes of the elections are not the most important facts in the settlement of the Middle East problem. Beside this, Egypt belived in Begin's statement that the new Israeli government, wich was based on a national union, would be able to take care about the peace process on competent and detailed way. Naturally, some politicians were afraid of the new Israeli leadership. They thought there would be problems in the relationship of Egypt, Syria and the PLO (Palestin Liberalization Organization), and the Geneva conference would become inopportune.⁷

In their electoral campaign Begin and his party offerd relentless resistance to a sovereign Palestinian state. Their argumentations were based on historical and religious consideration, and they said that Israel's security would be damaged if the Palestinian state become exist. The PLO was said to be a terrorist group and the device of the Soviet Union to put pressure on Israel. Begin, avowing himself a supporter of the revisionist cionism,⁸ refused to withdraw his forces and to abolish the jewish settlements on the West Bank and Gaza. Israel didn't have interest in the coprehensive method, because Jerusalem should have talked to al the Arab world simultaneously. In spite of these, during his meeting with Carter on 19 July, he was not averse to take part in the Geneva conference but he offerd so kind of alternatives wich would help him to tear the talks' comprehensiveness into its parts. He strictly refused the participation of the PLO as an autonomous delegation. During the presentation of his view, Begin was better concentrating on the details of the conference than admire its substantial parts. Although Israel's point of view hadn't changed so much about the PLO and the arab countries as we could become acquainted with this, but Begin was engaged in politics for peace from the beginning. Israel also had economy and financial problems, moreover it was easier for him to make concessions during the peace talks due to the lack of right-wing oppositions.

By the end of summer 1977, the discussions with the Middle East politicians have been brought to their end, but only little and uncertain steps were made toward the comprehensive talks by the Carter administration. Washington- inspite of IsraeI's rejection - devoted all their energies to the problem of the Palestinian representatives. Carter

⁶ MOL KÜM Izrael 1977 TÜK XIX-J-1-j packet 66, 66-2-003300/4 Izraeli választások (Election in Israel).

⁷ MOL KÜM Izrael 1977 TÜK XIX-J-1-j packet 66, 66-2-003300/7 Izraeli választások (Election in Israel).

⁸ A radical zionist political movement, wich was founded and led by Jabotinsky. It fought for the wide-ranging spreading of the zionist idea and for the establishment of the Israel state. Supported the armed struggle.

declared if the PLO acknowledged the UN Resolution 242, which literally don't talk about the necessity of the palestinian self-determination, Washington would get in touch with Arafat, even if he won't recognize Israel.⁹ The leader of the PLO refused the unamended resolution. Due to the permanent pressure Israel had changed his mind about the Palestinian participation by September 1977. Begin agreed to invite Palestinian spokesmen, but only as a member of a joint Arab delegation.¹⁰

The struggle for the Geneva conference became more complicated with the appearance of the Soviet Union. The last opportunity for Washington to soften Syria and the PLO's point of view was to increase the importance of the Soviet Union – as a co-chairman – in the peace process. The joint communique published on 1st October, didn't contain significantly new details but provoked a storm of controversy. Israel and lots of politicians from Washington felt aversion against the declaration. The joint communique couldn't realize the hopes pinned on it, Carter's opportunities started to decrease, the comprehensive method met with a lot of difficulties. 1. the Palestinian participation problem. 2. Begin's refusal in connection with the autonomy of the West Bank and Gaza. 3. the growing number of the Jewish settlements on the occupied territories.¹¹ 4. Syria insisted on not to recognize Israel as a state. 5. Sadat's insistence on guarantees from Israel with regard to the Sinai and the withdrawal from the occupied land.

Carter started to feel that the comprehensive approach was hard to carry out, in the end it became impossible to do. The Middle East had been the focus of the conflicts for the United States for years. The oil crisis after the fourth Arab-Israeli war caused a serious economy problem to Washington. They can't afford to let the partners talking on their own. On this behalf, to solve these problems the US grew her own influence, which was held behind the comprehensive system.

The unsuccessfulness of this attempt rooted in the complexity of the Middle East situation. The new agreement should have found answers to question of the moral difference of the Arab states and Israel, the legitimacy of Israel, the Palestinian's entity, moreover it should have harmonized the religious, economic, strategic and geopolitical conditions.¹² The overall solution couldn't be carried out, furthermore the approachment between Carter and Arafat decreased Israel's trust toward the United States. By the early parts of 1978, Carter realized the difficulties of the situation, and a lot of dispute was started among the politicians of Washington about the function of the Geneva conference, whether it should be a real summit conference or should only be an official ceremony to ratify the agreements. Carter's administration didn't have to make a decision about it. By organizing the Camp David summit US not directly but give up searching for overall solutions.

In October 1977, Carter couldn't see that. The accumulated obstacles were too much to settle the problem on his own, thus – based on his friendship with Sadat – on 27 October,

⁹ The United States made a promise to Israel in 1975 that Washington won't keep contact with the PLO till it recognize Israel and the Resolution 242.

¹⁰ C. Paul Bradley, *A study of Carter Administration Policies 1977-1980*, Tompson-Rutter, 1981, p. 13

¹¹ Arriving from the meeting in Washington in July 1977, Begin got three more settlements built in spite of Carter's refusal.

¹² Shlomo Avineri, *op. cit.*

Carter wrote a letter to the president of Egypt to ask for help. "Your promise, namely that I can count on you in critical situation, impressed me deeply. We reached this point and I need your help."¹³

The preliminaries of the visit

The peace process obviously reached its critical point, which was increased by the Soviet–US joint communique. Sadat was afraid of the renewed appearance of the Soviet Union in the peace process.¹⁴ He was led by his political and economic interests toward peace, and was pressed by them to look after solutions apart from Geneva.

Sadat's visit to Jerusalem couldn't be a sudden decision. He needed guarantees about the territory (Sinai peninsula) and autonomy (Palestinian) question before going to Israel. The two countries had to find out – in lack of diplomatic connections – how to get contact between each other. Being afraid of the uncertainty of the results both partners preferred the secret talks, which started again after the Jom-Kipur war.

Seeking for connecting links started toward different directions at the same time, from which one led to Romania.¹⁵

For Ceaușescu it was important to strengthen his relations to the states in the Middle East in the system of both bilateral and comprehensive talks. Bucharest paid attention to take part and help in the solutions of the Arab–Israeli problem. On different level Ceaușescu had a permanent economic and cultural connection with most of the Arab states. These connections can be explained by Romania's special foreign policy and by the supporting of the non-aligned countries' movement. Furthermore with having good relations with the Arab states Bucharest wanted to grow its international reputation, and wanted to solve its internal economic problems. Ceaușescu had an objective foreign policy which gave him a chance to be a some kind of mediator among the countries. There was two more facts in 1977 which helped Romania to make stronger its position, namely the increasing interest of the US toward comprehensive solution and the weakening attitude of the Soviet Union. The forced expansion of the industrial era and the inner tensions caused by the problems of the living standards were important reasons too. Romania wanted to change its structure of international trade by increasing the export of industrial machines and the import of raw material and energy sources.¹⁶

In December 1976, due to the confused circumstances of the by-election, the ordinary Romanian–Israeli talks were cancelled. Thanks to these political conditions, at that time the Ceaușescu initiative was said to be a pressure from the Soviet Union toward Israel to accept the PLO as a negotiating partner. Rabin neither wanted to hear about the PLO nor he wanted to leave his electoral campaign. The relationship between Romania and Israel started after the victory of Begin. Thanks to the mediation of the Romanian ambassador in

¹³ Jimmy Carter, *op. cit.* p. 295.

¹⁴ Jacques Derogy, *Szupertitkos Izrael* [Secret Israel], Akadémiai kiadó, 1991, p. 38.

¹⁵ The relationship started under Golda Meir's ruling, although at that time it was not too important in Israel's foreign policy.

¹⁶ MOL KÜM Románia 1977 TÜK XIX-J-1-j packet 111, 128-1 005876 Románia és a Közél-Kelet [Romania and the Middle East].

Israel Begin received an invitation to Bucarest. During the talks between 26-29 August, Ceaușescu declared that withdrawal of the Israeli troops and the Palestinian participation were considered essential and he asked Begin to revise his point of view. Begin's aim was to ask for contribution from Romania between Sadat and him. Knowing the relationship among Israel, Washington and the west part of Europe, with this help Ceaușescu desired to improve his country's investments and connection to capitalist group in the west countries.¹⁷ Moreover he wanted to make good impressions in Begin related to the Romanian Jews by equitable maintenance of the case of their emigration.¹⁸

Sadat's relationship to Romania is dated back to the past too, it was inherited from Nasser, and did not break up after the expulsion of the Soviet consultants, which was due to Romania's special foreign policy. There were a lot of parliamentary, mass-organization and other kind of visits among the two countries, which aim was to strengthen and deepen the economic and cultural relationships.

On 11 May 1977, Ceaușescu made an official visit to Cairo. This meeting was part of the high level series of consultations, which had started years ago. During the talks they paid note of the important achievements of the economic and industrial question mostly. Two agreements were made by them. First, they decided to increase trade exchanges and the development of economic and technical cooperation between Egypt and Romania. The second one was a new trade agreement. During the exchange of news on the international situation they emphasized the need for all states to strictly observe in their international relations, moreover the national independence and sovereignty. Talking about the present situation in the Middle East the two presidents underscored that the continuous Israeli occupation creates grave tensions and danger in the area and constitutes an obstacle to the peaceful and lasting settlement of the Middle East situation. They also estimated that at present, there exist favourable conditions for the political and diplomatic process that is indispensable for the establishment of a just and lasting peace. In the end they stood for the increase of the UN role in solving the Arab-Israeli conflict.¹⁹ The joint communique, which was published after the talks had different interpretations among the countries. Romania wanted to strengthen the UN's position, only in order to help to organize the Geneva conference. Egypt, however, wanted the UN to be the place of the negotiation talks.²⁰

The president of Egypt was pleased by hearing the invitation of Begin to Bucarest and asked Ceaușescu to try his will toward the peace process. Sadat had planned his trip to Jerusalem before, but before making his decision he needed to clear up Begin's intention. At the end of the talks in Bucarest Ceaușescu made evidence of Begin's desire for peace. Officially Romania did not want to be a mediator between Egypt and Israel, however the visit to Bucarest made an opportunity for Begin to have a secret talk with the president of the

¹⁷ MOL KÜM Israel 1977 TÜK XIX-J-1-j packet 66, 66-1 004753/1-2 Az Izraeli miniszterelnök romániai látogatása [Begin visited Bucarest].

¹⁸ MOL KÜM Romania 1977 TÜK XIX-J-1-j packet 111, 128-1 005876 Románia és a Közel-Kelet [Romania and the Middle East].

¹⁹ MOL KÜM Romania 1977 TÜK XIX-J-1-j packet 111, 128-1 003300 Ceaușescu látogatása Egyiptomban / Függelék I. Román–Egyiptomi közös nyilatkozat [Ceaușescu visited Egypt/Appendix I. Romanian–Egyptian Joint Communique].

²⁰ MOL KÜM Romania 1977 TÜK XIX-J-1-j packet 111, 128-1 003300 Ceaușescu látogatása Egyiptomban (Ceaușescu visited Egypt)

national assembly of Egypt on 25 August. The Romanian initiative was said to be successful by the Egyptian delegation. Sayed Ali Sayed, the vice-president of the National Assembly, stated that the Romanian diplomacy was realistic, moreover it played a significant role in solving the Middle East problem. The fact for itself, that Romania had good relations with both countries made a good chance to be a serious help in the negotiation.²¹

The another scene of the secret talks was Morocco. The monarch, Hassan II always wanted to keep good relations with the Israeli politicians.²² Thanks to the mediator's work Sadat decided to give a permission to have a secret meeting, which was designated in Rabat. The talks' aim between Moshe Dayan, Israel's Foreign Minister and Hassan Tuhami, the deputy Minister for Foreign Affairs in Egypt was to prepare the personal meeting of the two premiers. During this talks Egypt declared that the total Israeli withdrawal must be the precondition of the peace talks, which was refused by Dayan, he only can imagine this solution as a result of the peace process. In spite of the different opinions they reach a compromise and Hassan II took the responsibility of the meeting between Sadat and Begin.²³

The preparations

The arrangements in Egypt had started on the first days of November, only a few person was initiate into the details of the visit. Sadat was first among equals in foreign policy. Thanks to its size and receptiveness to command, the army and the economic sector could be easily separated from the political matters.²⁴ The majority of the Egyptians supported their president, the criticism from the Arab neighbourhood only increased his popularity. Lots of sentiments, which came from the resistance of the Arab word changed the visit's character to a mission.²⁵

The support among the politicians was not so unanimous. Beside the refusal of the left-wing opposit the Foreign Ministry did not want to take part in such a bold initiative unless the Israeli government gave guarantees. Sadat's Foreign Minister, Ismail Fahmi and his deputy Muhammad Riad had resigned before the visit.²⁶ Being a practical politician, he managed to develop united stand among his followers. On 9 November, he announced to

²¹ MOL KÜM Romania 1977 TÜK XIX-J-1-j packet 111, 128-1 005876 Romania and the Middle East.

²² Before the talks in Bucarest there was a message from the Israeli secret service to the Egyptian one about an imminent attempt on Sadat's life.

²³ Jacques Derogy, *op. cit.* p. 25.

²⁴ Melvin A. Friedlander, *Sadat and Begin: The Domestic Politics of Peacemakin*, Westview Press, 1983, p. 83.

²⁵ Raymond Hinnebusch, *Egyptian politics under Sadat*, Cambridge University Press, 1985, p. 65

²⁶ Fahmi gave back to his mandate with reference to the changed circumstances. The Foreign Minister was devoted to Geneva conference more strictly than Sadat. Being the only person who know the plan of the visit, he had a difficult task to defend Sadat's point of view on a foreign meeting in Tunis. *The Times*, 17 November 1977.

the Egyptian People's Assembly that "in the interest of the peace I am ready to go anywhere. I am ready to go to the Israeli parliament to explore the facts."²⁷

All the concerned parties were surprised by the announcement. Israel's politicians had different opinions. They view was divided along the question of honest of Sadat.²⁸ The Foreign Office worried about the pressure of the Egyptian media, which emphasized the withdrawal and a Palestinian question as the most important precondition. Beside a lot of scepticism, Begin recognized the historic importance of the declaration of the president of Egypt. He knew that Sadat wanted to put pressure on Israel toward the Geneva conference, beside he knew it would be a fault to let this opportunity slipped.²⁹

In Washington the opinions were divided too, Carter had difficult position. On one hand Washington did its best to help to organise the details of the meeting by its ambassadors, on the other hand Carter knew that this meeting would make obstacles in the Geneva conference's way. Thus he supported the gesture but he wanted to turn back Sadat's attention to the comprehensive way.

Two days after Sadat's announcement the Israeli media broadcast Begin's greetings to the Arab world. The speech was delivered in English and Arabic too. The Prime Minister supported Cairo's intention and declared the president would be received "with the traditional hospitality you and we have inherited from our common father Abraham".³⁰ Lots of criticism were published in the Arab press about Begin's speech. They condemned the Prime Minister because he talked nothing about the Palestinian question, which should be the base of the agreement. On the other hand he was condemned because he spoke only to the Egyptian people, although the peace process must refer to all the Arab world.³¹

On 15 November, Begin, through the ambassador of Washington send his invitation letter to Sadat. "Your Excellency's readiness to undertake such a visit as expressed to the People's Council of Egypt has been noted here with deep and positive interest, as has been the statement you would wish to address the members of our Parliament, the Knesset, and to meet with me...May I assure you, Mr. President, that the Parliament, the Government and the people of Israel will receive you with respect and cordiality."³²

The two countries point of view started to take shape, and they began to understand each other's position.

As I think the most embarrassing problem can be summarized in the conflict between precondition and result. What Egypt wanted before talking about peace – withdrawal, Palestinian sovereignty – could only be the outcomes of the talks by Israel. One of Sadat's statements to the press show us how insuperable the opinions were at the beginning. "The

²⁷ Kereszty András, *Piramis és Dávid csillag* [Pyramid and Mágén Dávid], Magvető kiadó, 1981, p.31

²⁸ One of the condemnatory view come from the Army Chief of Staff Mordechai Gur. In his statement to the press on 15 November, he accused the Egyptian Army of preparing for war, and declared that Sadat's initiative was a boast. Melvin A. Friedlander, *op. cit.* p. 87.

²⁹ *Ibid.* p. 95

³⁰ Frank Gervasi, *The Life and Times of Menachem Begin*, G. P. Putnam's sons, New York, 1979, p. 49.

³¹ *Népszabadság*, 13 November 1977.

³² Frank Gervasi, *op. cit.* p. 49.

Israeli withdrawal from the occupied land and the Arabic calm for the autonomy of the Palestinian state can't constitute the basis of the debate."³³

The visit

After two day long security preparations on 19 November, Sadat arrived to Jerusalem. After the protocolar ceremonies and privat talks on 20 November, he spoke to the Israeli Knesset.

First, he talked about the circumstances of the visit's preparation and summarized the previous attempts toward peace. After closing the past he formulated the essential principles of peace, namely how the peace based on justice could be achieved, and what conditions did it need. "The first fact is that no one can build his happiness at the expense of the misery of others [...] direct confrontation is the nearest and most succesful method to reach a clear objective." The two, strictly related components in Sadat's interest, namely the Sinai peninsula and the Palestinian autonomy, precluded some kind of outcomes of the talks. „First I have not come here for a separate agreement between Egypt and Israel. This is not the part of the policy of Egypt. The problem is not that of Egypt and Israel. [...] Second, I have not come to you to seek a partial peace, namely to terminate the state of belligerency at this stage and put off the entire proble to a subsequent stage. This is not the radical solution that would steer us to permanent peace. Third, I have no come to you for a third disengagement agreement in Sinai or in Golan or the West Bank.”

Beside the general principles Sadat talked about Egypt's interests separately.

In connection with territories Sadat was willing to recognise Israel as a legitimate state if Israel withdraw its forces from the occupied land. He offered any kind of garantees toward Israel suported either by the superpowers or by the Arab world or by both. "You want to live with us, in this part of the world. In all sincerity I tell you we welcome you among us with full security and safety." Before recognise Israel, Sadat insited on the withdrawal. His purpose was so serious that he did not even want to get involved in a converstaion about this. "Peace can't worth its name unless it is based on justice and not on the occupation of the land of others. [...] To speak frankly, our land does not yield itself to bargaining, it is not even open to argument". At that stage of the peace talks the withdrawal was still a precondition as it was during the talks in Rabat.

The second obstcale in the way of achieving peace was the Palestinian problem. Sadat had informed the Israeli politicians earlier that there would not be peace without solving the question of the Palestinian state. "As for the Palestine cause, nobody could deny that it is the crux of the entire problem. Nobody in the world could accept today slogans propagated here in Israel, ignoring the existence of a Palestinian people and questioning even their wherabouts." He wanted to stress the legitimate rights of the Palestinians with the connection of the United Sates' recognition toward this question. According to Balfour declaration he expressed that he can't understand Israel's point of view. In this declaration Israel got a legal and moral base to establish a state on a land, which was not theirs and in that case how can they refuse the rights of the Palestinans in the same question. As a second example he talked about the situation of the Arab countries. "...it is no use to refrain from

³³ *Magyar Hírlap*, 26 October 1977.

the recognizing the Palestinian people and their right to statehood as they right of return. We, the Arabs, have faced this experience before with you [...] but we have today reached the edge of a horrible abyss and a terrifying disaster unless, together, we seize this opportunity today of a durable peace based on justice.”

As we can see officially Sadat did not turn away from the general Arab point of view, namely from the necessity of a Palestinian state but we should emphasize one important momentum. During the speech sadat talked about everything in connection with the Palestinians apart from the PLO. Sadat knew that Israel could not accept this radical organization, thus he tried to formulate substances without mentioning it. This cautious step was the base of disapproval of the Arab countries.

Talking about the Palestinian problem was an instrument in Sadat’s hand to express the Pan- Arab idea. This thought expresses such a union among the Arab partners which become stronger in the case of an attack against the Arab world and which has not reached its aim yet in nowadays. Since 1960’ the Palestinian question has stepped out from the individual nationalistic circles of the Arab countries and we can say it still goes about its own business, which was hallmarked by the international acceptance. Although the spiritual union of the Arabs can still be expressed by upholding the banner of the Palestinian state. The ideological thoughts of Pan and Nationalism practically means the Sinai and the state of Palestinian’s strict relationship in Sadat’s mind. Insisting on the connection between the private and the communal caused a lot of obstacles in the way of the agreement. The critics about Sadat was generally based on the refusal of his right in talking about the homeland of the Palestinians. During the following talks Sadat was forced to separate these questions.

At the end of the speech the president summarized the principles of the Geneva conference in five points. 1. ending the occupation of the Arab territories occupied in 1967. 2. achievement of the fundamental rights of the Palestinian people. 3. the right of all states in the area to live in peace within their boundaries. 4. commitment of all states in the region to administer the relations among them in accordance with the objectives and principles of the United Nations Charter. 5. ending the state of belligerence in the region.³⁴

After Sadat’s speech the members of the Knesset could listen to Begin’s response. He was said to be a good public speaker too. After the greetings he talked about the previous attempts. Breaking through the moral criticism toward the Israeli withdrawal Begin recalled the Jewish injuries. “...one day after our independence was *renewed* (not newly established) we were attacked on three fronts, few against many, weak against strong.”

The following chapters of the speech made the listeners feel that there was more than psychological barriers between the two countries as Sadat mentioned. The comparison of the two addresses can show us the basic oppositions, which was covered by a moral blanket. Sadat’s opinion about the peace for Israel means the following: “What is peace for Israel? It means that Israel lives in a region with her Arab neighbours in security and safety. [...] It means that Israel obtains all kinds of guarantees that will ensure these two factors. To this demand, I say yes. Beside this we should see what Begin said about peace. This simple sentence at first sight could be similar to Sadat’s opinion.” In this region we shall all live

³⁴ “President Anwar Sadat’s Address to the Israeli Knesset.”

http://www.jewishvirtuallibrary.org/jsourc/Peace/sadat_speech.html, access: 30. October 2005.

together- the great arab nations in its states and its countries, and the Jewish People in its land, Eretz Israel. Using the hebrew name of the country was not casual.

The biblical Eretz Israel contain bigger part of land, expands some part of today's Jordan, Syria and Lebanon. With this sentence Begin proved the jewish historical inheritance on the occupied land, refusing the claim of the withdrawal, which was supported by the statement about the Balfour declaration. Thanks to this document Israel does not appear an invading country. Their land in 1967 was recaptured not occupied. "In this land we established our civilization; here our prophets spoke those holy words you cited every day. [...] here we become a nation; here we established our Kingdom, and when we were exiled from our country by the force that was exercised against us, we did not forget this land. This, our right has been recognised. The Balfour declaration was included in the Mandate which was recognised by the nations of the world including the United States." As a complement of the recognition from Washington, he mentioned the association between Feisal and Weizman made on 3 January 1919.³⁵

Talking about land Begin refused that territories can not be open to an argument. He said: "I call upon the President of Egypt and call upon all our neighbours: do not rule out negotiations on any subject whatsoever.[...] no side shall present priori conditions. We will conduct the negotiations with respect."

Closing the polemic around the territorial case he talked about Jerusalem. He stressed that the city had been open for every body for 11 years and Israel will keep it secured under every circumstances.

The the technical details of the relationship between the two countries was more important to Begin. He urged to develop the economic, cultural and political connection as soon as possible. The open borders before the peace was the dream of the Israeli government. This was the real opposition of Sadat's intentions, namely Begin wanted to turn the preconditions into results.

He did not avoid to talk about the Geneva conference. He declared that not only wanted he talk with Jordan but with Lebanon and Syria too, but these meetings only had to take the resolution 242 and 338 into consideration.

In connection with the Palestinian question during his speech Begin did not talk too much in details. Sadat can be blamed for ignoring the PLO as an organisation, but Begin did not talk about this question at all.

"I invite King Hussein to come here and we shall discuss with him all the problems that exist between us." These problems could not be the Palestinian ones because since 1974 in this question only the PLO is qualified to talk. To see clear, the follows have to be mentioned: "I also invite genuine spokesmen of the *Palestinian Arabs* to come and hold talks with us on our common future, on guaranteeing human freedom, social justice, peace and mutual respect".³⁶ Palestinian Arabs? Begin refused to recognize the Palestinians as a sovereign entity. For him Palestina has two types of inhabitant, Palestinian Arabs and

³⁵ According to the agreement the Arab partner recognised the Balfour Declaration and he did not throw an obstacle in the jewish immigrant's way in return for the inviolableness of the holy places. It did not come into force.

³⁶ "Menachem Begin Following Sadat Historic Speech."

<http://www.jewishvirtuallibrary.org/jsourc/History/begintoknessetsadat.html>, acces: 31. October 2005.

Palestinian Jews. Moreover the reference to the Palestinian state is completely missing from his speech.

By 21 November, only two important duty left for the Egyptian delegation. First they were planned to meet with the parties of the Knesset. In the name of the Mapai the former prime minister Golda Meir greeted Sadat and congratulated him on his bold initiative. "Of course, we must realize that the path leading to peace may be difficult one, but not as difficult as that path which leads to war." In connection with territories Ms. Meir was more permissive according to her "dove" policy, but did not made change in the Israeli point of view. "We were, and are, prepared for territorial compromises on all our borders with one condition: these borders will give us security, and will protect us from danger, so that we never will never be in need, God forbid, at any time of help from abroad in order to defend ourselves." As a last motive I would like to stress her thoughts about the Palestinian question. He preferred not to recognize the Palestinian state from the stand-point of security. "We have never said that we want the Palestinian Arabs (the same as at Begin) to remain as they are. We do not wish to be dependent upon others, nor do we wish them to be dependent upon others. [...] Of course we realize that there are Palestinian Arabs, and we believe there is a solution, one that is both good for them and safe for us. [...] Our opposition to another state is based on Israel's most vital security requirements."³⁷ The unofficial talks with Meir ended in positive mood.

As a summing-up of the visit the two leading politicians held a joint press conference, which started with the declaration of the agreed communique. In this document Israel and Egypt agreed to pursue the Sadat visit through a dialogue, leading to the signing of peace treaties in Geneva.

The text of this communique only talks about the general principles and was set on an uncertain base about the future. Nobody could hear facts or detailed information about the achievements.

Using a negative critic, as lots of Arab countries did, if there is nothing to go along with nobody can make an effective agreement. However, emphasizing only the differences between the two countries will led us wrong way during the analysis of the visit. As I think Sadat's initiative could not be the base of any kind of real agreement, on one side because of the short time, secondly it is a historical experience that the moral importance of these kind of first initiatives always were stressed better. Therefore I would like to neglect the negative judgement.

The journalist could ask after this. They were interested in the following topics: the chance of Begin's trip to Cairo, the following diplomatic relations, Sadat's contentment about the result of the visit, and a lot of questions about the Palestinians. For detailed summary I would like to cite few questions.

Q: Mr. Prime Minister, have you received an invitation to go to Cairo and, if so, when will you go?

Mr. Begin: We discussed this issue, with complete candour. I think that President Sadat would like to reciprocate. I would like to see Cairo, but I do understand the reasons why, at this stage, such an invitation was not issued.

³⁷ "Remarks by Golda Meir to President Sadat in the Knesset."

<http://www.jewishvirtuallibrary.org/jsourc/Peace/meirtosadat.html>, acces: 31. October 2005.

To officially invite the Prime Minister of Israel, which country still have occupied Arabic land was a too big risk to Sadat. At that time he can not afford it.

Q: Mr. Prime Minister, in view of a political and physical risk that the President of Egypt took by coming to Israel, do you feel that you have gone far enough in giving him something that he can take back home?

Mr. Begin: What we wanted to achieve during this visit was to make sure that we started a serious direct dialogue about the ways to establish peace in the Middle East... I think we can say that we made progress on this issue, and the key word is "continuation".

Mr Sadat: One of the main motives behind this visit to Israel was to give a peace process a new momentum and to get rid of psychological barrier... For the substance we have made a very big survey.

Begin's visit to Cairo was in a strong relation with the Israeli return for Sadat's initiative. The President of Egypt knew that his reputation needed a same kind of step as he did toward Israel. The refusal of the invitation of Begin to Cairo and the need of a venture from Israel were inconsistent with each other. As the conversations among the two countries were getting difficult Sadat increasingly missed the so-called big gesture from Israel which was only realised in the middle of 1978.

Q: Will there be any place for the Palestinians to participate in this dialogue, now or later or in the Geneva conference?

Begin: In the Geneva Conference the *proper* representation of the Palestinian Arabs will take place.³⁸

The responses to Sadat's visit in the Arab countries

Sadat's hope toward the Arab countries about joining to his initiative seemed to be an illusion, they express different reactions in connection with the visit. Morocco and Sudan's support and Jordan's ambivalent attitude was completed by Saudi Arabia's diplomatic silence.³⁹ The stronger refusal was showed by Iraq, Syria and the PLO, the last two started to organize a coalition against Egypt.

The reasons of the rejection based on two parts, rooted in the Islamic ideology. First, Sadat, with his visit, stepped out from the circle of Pan Arabism. According to the togetherness among the Islamic countries they prefer union to independence. This community thinks about the Palestinian question as his own interest. Because Sadat was talking about this without harmonizing it with his Arab partners, he broke the communal interests, and he seemed to be deviant from the Pan Arab point of view.

The second cardinal point in the scheme of the refusal was the recognition of Israel. Solving the polemics about the Palestinian statehood it should be the first and most

³⁸ "Joint Begin Sadat Press Conference and Text of Agreed Communiqué."

http://www.jewishvirtuallibrary.org/jsource/Peace/joint_begin_sadat.html, access: 30. October 2005.

³⁹ Crown Prince Fahmi stated that "Sadat's initiative means the maximum, which could be done in the interest of the Middle East situation. It is impossible to predict what would happen if his efforts fail. The peace must be based on the Palestinian problem and the withdrawal of the Israeli forces." MOL KÜM EAK 1978 TÜK XIX-J-1-j packet 48, 36-1-001431/14 Szadat külföldi körútja és értékelése [President Sadat's tour on abroad and its assessment].

important precondition before any kind of peace treaty with Israel. With his visit, Sadat officially recognised Israel before ending the state of belligerency and solving the Palestinian problem. The rest parts of the rejection, namely the recognition of Jerusalem as a capital of Israel, accepting the plan of bilateral partnership, having private talks beyond his speech to the Knesset can be interpreted as the outcomes of the two basic elements.⁴⁰

The PLO's discussion in Beirut on 18 November, called upon the Palestinians living on the occupied land to express their indignation with demonstrations and strikes, and to upset the chance of the visit to be an introduction of further chatasrophets toward Palestinians. On 22 November, the PLO call upon Syria, Iraq, Algeria, Jemen and Libya.⁴¹ "On the summit conference we have to make strict decision against Sadat, and we have to punish him with sanctions and total isolation"- as it was said in the statement of the PLO.⁴² Syria ordered a national mourning. By 24 November, the president of Syria, Hafez Asad invited the leaders of the PLO for a conversation, with whom he wanted to send a delegation to Soviet Union. As a base of the discussion they worked out a united stand, which contained the following more important items. 1. They refused the visit. 2. They called upon the other Arab states too, to reject it. 3. They would use common efforts to stop Sadat's policy. 4. Reaching peace in the Middle East based on justice, which meant the withdrawal of the Israeli forces and the existing of the Palestinian state. 5. Developing an international lobby to find supporters. 6. They showed solidarity toward the battle of the Palestinians, moreover they recognised the PLO as an only representative of the Palestinians. 7. Permanent discussion among them must be hold.⁴³

By 30 November, they managed to organize the talks among the PLO, Syria and the Soviet Union. After the meeting in their joint communique they stressed the necessity of achievements related to the withdrawal, statehood, the Geneva conference and security and independence of the states in the region.⁴⁴

Libya declared that "If Sadat will travel to Jerusalem the country will ask for the exclusion of Egypt from the Arab League. President Sadat's enterprise is a crime, committed against the entire arab nation, and if the visit will take place Libya will cut off his confidence toward Egypt, moreover he won't recognise Sadat's country as a legal one."⁴⁵ After this statement Libya called upon the Arab countries to a conference to Tripoli. The talk's aim, which was opened on 2 December, by the president Kadhafi, was to strengthen the unity of the Arab powers, and to work out a new strategy against Egypt.⁴⁶ The participant states established the Front of Steadfastness and Confrontation. Beyond the

⁴⁰ Whalid Kalidi, "Thinking the unthinkable, a sovereign palestinian state", *Foreign Affairs*, July 1978, pp. 695-712.

⁴¹ *Népszabadság*, 19 November 1977.

⁴² *Népszabadság*, 22 November 1977.

⁴³ *Népszabadság*, 24 November 1977.

⁴⁴ MOL KÜM EAK 1977 TÜK XIX-J-1-j packet 48, 36-1-005781/37 Szadat látogatása [President Sadat's visit].

⁴⁵ *Népszabadság*, 19 November 1977.

⁴⁶ Kadhafi knew that the most important was to win Syria over the unity. He failed in approaching Syria's and Iraq's view, thus he decided to accept the moderate position of Syria. MOL KÜM EAK 1978 TÜK XIX-J-1-j packet 48, 36-1-001431/9 Szadat külföldi körútja és értékelése [President Sadat's tour on abroad and its assessment].

refusal of Sadat's approach to Israel their joint communique stated that in connection with Egypt's membership in the Arab League they would make further conversations. Beside this they refused to take part in the League's meetings hold in Egypt, and would like to remove the headquarters of the League from Cairo. They decided about the closing up of the diplomatic relationship. Moreover the PLO was declared again to be the only representative of the Palestinians. They called upon the Arab nation to support Syria, as a biggest state in the front line. They decided to create a joint platform to prevent zionism and any kind of capitulation. An attack against this platform would mean an attack against each member-state.⁴⁷

The effectiveness of the meeting can be judged in different ways. Seemingly it could create common point of view among the Arab states but it was divided from the beginning. The unity of the Front was weakened by the difference between Syria and Iraq. The delegation of Iraq withdrew from the conference and refused to sign the joint communique unless the other countries wanted to fight for the modification of the Resolution 242.⁴⁸ As a shore up to the weakness of the conference in Tripoli, Algeria's ambassador in London said that the meeting made a fault because it forgot to make a difference between the policy of Egypt and Sadat as an individual. Moreover it made no steps toward peace.⁴⁹

As the opportunity for convening Geneva conference started to decrease, Soviet Union's influence to coordinate the peace movements in the Middle East began to decrease too. At that time Moscow could not manage to exercise its influence over Syria and the PLO, in spite of the fact that they belonged to the Soviet Union's circle of interest. The country's relationship with Egypt was broken off with the expulsion of the Soviet consultants from the country in 1972. Lots of critics, which were published in the press from November 1977, turned the conflict between Egypt and the Soviet Union into a difference between Sadat and the Soviet Union.⁵⁰ To Moscow the only chance to strengthen its position was the comprehensive solution, they only could have been able to put pressure on the US and Israel with the help of the unified Arab delegation. The last promising step toward the overall conference was the joint US-Soviet communique, no matter how unsuccessful it was. It was insupportable for them that behind the scenes of the Geneva conference Egypt and Israel talked on bilateral meetings. In spite the fact that the Egyptian media presented the visit as a preparation to Geneva, the talks showed separated character. The Soviet Union declared that these kind of negotiations would only delay the settlement, moreover Israel forced Egypt on unprincipled bargaining, and the Geneva conference must be convened as soon as possible.⁵¹ Moscow supported the Front.

⁴⁷ C. Paul Bradley, *op. cit.* p. 95.

⁴⁸ There is another type of refusal opinion, which says that Syria had already agreed with Egypt and the United States in the the question of Lebanon, thus the condemnation against Sadat is only a deception. 1977 TŰK XIX-J-1-j packet 48, 36-1-005781/55 Szadat látogatása [President Sadat's visit].

⁴⁹ MOL KŰM EAK 1978 TŰK XIX-J-1-j packet 48, 36-1/00209 Egyiptomi-izraeli tárgyalások [Discussions between Israel and Egypt].

⁵⁰ MOL KŰM EAK 1978 TŰK XIX-J-1-j packet 48, 36-1/00468/3 Az egyiptomi nagykövet látogatása [The visit of the Egyptian ambassador].

⁵¹ MOL KŰM EAK 1978 TŰK XIX-J-1-j packet 48, 36-1-001431/12 Szadat külföldi körútja és értékelése [President Sadat's tour on abroad and its assessment].

As a reaction to the isolation, Sadat got the office of the El-Fatah closed in Egypt and banned the radio of the Palestines.

Realtions among Israel, Egypt and the USA after the visit.

Egypt's separation in the Arab world was getting dangerous. The political vacuum caused by the visit could have only been filled in by a same genaruous gesture from Israel. Sadat made a bold initiative but Begin returned to the detailes. The stalling conversations needed a mediator again, which could only be the United States.⁵² The option of the bilateral meetings started strenght its position in Israel's, Egypt's and in the United States' policy too.

"Our aim is not to convene the Genvea Conference at all costs, but to make progress toward the settlements" – declaired Zbigneu Brzezinski, the national security adviser of President Carter.⁵³

Sadat could not wait idly for the Israeli respons. According to the changed preferences there was a need for a new meeting between the two leaders. The invitation of the Israeli delegation to the Mena House talks in December, which was said to be a preparation for Geneva by the Egyptian press, based the official attendance of a Jewish delagation in an Arab country.⁵⁴ After these antecedents and due to the US's force toward Israel the second meeting between Begin and Sadat was held in Ismailia on 25 December. Diplomatically it was important too but could not make any significant step toward peace.

As a conclusion of the visit duplicate judgement must be used. The noncommittal and refusal attitudes of the Arab states show us how many confirmed aversions are there in the Middle East. Furthermore it demonstrates us how important the visit was by softening the Arab–Israeli conflict. To understand the iportance of Sadat's initiative two question have to be answered. Was it a grand step toward peace, or was it a withdrawal from it? The answer depends on the meaning of peace. The visit brought détente in the Arab–Israeli conflict but it was a first obstcale in the comprehensive solution's way.

⁵² Arab diplomats in Washington thought that Sadat managed to carry out his minimal plan. With his visit he based his reputation in some important US political groups, which could be useful during the following talks. On the other hand Sadat failed to reach his maximal plans, namley to increase the US's immediate position in the peace process and to get particular promises related to armament support to Egypt.

MOL KÜM EAK 1978 TŰK XIX-J-1-j packet 48, 36-1-001431/5 Szadat külföldi körútja és értékelése [Sadat's tour on abroad and its assessment].

⁵³ *Népszabadság*, 13 December 1977.

⁵⁴ Beside the delegation of Israel and the United States, all the Arab countries and the Soviet Union refused the invitation. The United States wanted to postpone the begining of the talks in order to persuade the Arab countries, especially Saudi Arabia and Jordan to take part in the conference held in Cairo. He could not managed to reach that. MOL KÜM EAK 1977 TŰK XIX-J-1-j packet 48, 36-1-006322/2 Az egyiptomi politika a kairói konferencia előestéjén [The Egyptian policy before the conference in Cairo].

Without taking the moral influence into account, did the visit have as serious effect on the peace process as big refusal was expressed against it by the Arab states? The critics of Libya and Syria focused on breaking the unity of the Arab nation and weakening the Arab position before signing peace. That could have been real. If there had not been any respons from Israel Sadat could have lost his position as a President, furthermore all the Egyptian peace process could have been failed.

There is an other aspect of the explanation. Seeing Sadat's visit stepping out from the special circumstances of the Middle East, it can be seen that he only travelled to the other partner of the conflict. In the end, it was a fruitful venture to disprove Israels rejection in the question of the withdrawal. Israel stated that the country would not give back any land unless the Arab countries recognize Israel as a state. Sadat did it with his visit.

Il voto degli italiani all'estero: tra sensibilità politica ed errore strategico

Simone MERIGGI
Università di Szeged

Il due giugno 2005, in occasione della festa della Repubblica italiana, l'ambasciatore d'Italia a Budapest ha inoltrato, agli italiani residenti in Ungheria, una lettera del Ministro per gli Italiani nel Mondo¹, on Mirko Tremaglia.

La lettera, caratterizzata da toni patriottici, fa parte della cosiddetta politica dell'italianità sostenuta, durante il suo settennato, dal Presidente Carlo Azeglio Ciampi. Per quanto riguarda Tremaglia, la sua è stata una battaglia durata oltre 40 anni, durante i quali ha cercato di far riconoscere i diritti politici a tutti quegli italiani che hanno dovuto lasciare il loro Paese soprattutto per cercare lavoro e una migliore situazione economica.

La vittoria del centro-destra, alle elezioni del 2001, ha permesso a Tremaglia di proporre, questa volta con successo², la legge inerente al voto agli italiani all'estero³. Il lavoro svolto dall'anziano onorevole è descritto da lui stesso in questo modo: "In questi anni abbiamo lavorato per rintracciare e valorizzare le varie anime del genio italico, le capacità degli imprenditori di conquistare i mercati di tutto il mondo, l'abnegazione dei nostri ricercatori, l'estro dei nostri artisti, la bravura dei nostri atleti, la dedizione dei nostri missionari alle comunità dei bisognosi, i risultati raggiunti, dagli amministratori di origine italiana, per ricordare all'Italia ufficiale quanti e quali sono i contributi, soprattutto economici, che i suoi figli lontani, attraverso investimenti e acquisto di beni e servizi, danno all'economia nazionale."⁴

Il desiderio, realizzatosi, di Tremaglia, è stato anche quello di tutta una parte politica, *in primis* del Movimento Sociale Italiano⁵, il partito neofascista nato nel 1946 su iniziativa di ex-combattenti della Repubblica Sociale Italiana. Anche il nuovo partito nato dalla fine del Movimento Sociale Italiano, ossia Alleanza Nazionale, se ha abbandonando tutti i retaggi ideologici del fascismo per proporsi come un partito liberale, ha continuato a credere negli

¹ Lettera dell'onorevole Mirko Tremaglia, Ministero per gli Italiani nel Mondo, prot.3618/05/sp, Roma, 2 giugno 2005.

² La proposta di legge per il voto agli italiani all'estero aveva subito una battuta d'arresto nel 1998.

³ Legge 27 dicembre 2001, n. 459 (Gazzetta ufficiale 05/01/2002,n.4), "Norme per l'esercizio del diritto di voto dei cittadini italiani residenti all'estero", pubblicata sulla Gazzetta Ufficiale n. 4 del 5 gennaio 2002, ed inoltre, collegate: D.P.R. n.104 del 2 aprile 2003, legge del 27 gennaio 2006, n.22 e legge del 27 maggio 2002 sulle disposizioni per il completamento e l'aggiornamento dei dati per la rivelazione dei cittadini italiani residenti all'estero.

⁴ Lettera dell'onorevole Mirko Tremaglia, *op.cit.*

⁵ Cfr. Piero Ignazi, *Il polo escluso*, Bologna, Il Mulino, 1989.; *Postfascisti?*, Bologna, Il Mulino, 1994. Marco Tarchi, *Dal Msi ad Alleanza Nazionale*, Bologna, Il Mulino, 1997.

italiani residenti all'estero, cercando continuamente un contatto con loro anche se con una diversa valorizzazione.

Ovvio che a ad ogni livello, sia a quello dirigenziale, sia a quello dei semplici iscritti o a quello dei sostenitori, il risultato ottenuto da Mirko Tremaglia è stato salutato con enorme entusiasmo. Gian Luigi Ferretti, in un suo articolo, descrive così la visita dell'on.Tremaglia in Argentina: "Mirko Tremaglia aveva deciso che il suo primo viaggio istituzionale sarebbe stato in Argentina. (...) la visita era iniziata il 3 maggio (2004 n.d.r) con importanti visite istituzionali e con il conferimento di una *laurea honoris causa* in medicina all'Ospedale italiano. Poi una serie di viaggi all'interno del Paese. Malgrado la scarsa pubblicità ed i frequenti spostamenti d'orario, si era messo spontaneamente in moto il magico *tam-tam* degli italiani in Argentina che dovunque, a Rosario come a Cordoba o Mendoza, accorrevano numerosissimi per accogliere trionfalmente il loro ministro. (...) Poi nel primo pomeriggio un migliaio di italiani con striscioni e bandiere si radunano sotto le finestre dell'albergo inneggiando al Ministro, che dapprima li saluta dalla finestra e poi scende a salutarli. (...) Alle 16, quando vengono aperte le porte, i primi duemila fortunati entrano in un attimo e molte migliaia di persone rimangono fuori dovendosi accontentarsi di seguire l'evento da un maxi schermo. (...) Dentro e fuori il teatro è uno sventolio di tricolori, un tripudio di italianità a quindicimila chilometri dall'Italia. Quando Tremaglia sale sul palco, viene accolto da un boato che fa accapponare la pelle (...) Parla per un'ora e mezza, interrotto dagli applausi. È una dichiarazione d'amore per gli italiani all'estero ai quali ha dedicato tutta la vita (...)”⁶.

Con queste premesse la legge elettorale n.459 del 2001 sembrerebbe portare ad un chiaro risultato in caso di votazioni. I relatori di questa legge hanno pensato di dividere le circoscrizioni elettorali secondo quanto descritto nell'articolo 6:

1. Nell'ambito della circoscrizione Estero sono individuate le seguenti ripartizioni comprendenti Stati e territori afferenti a:

- a) Europa, compresi i territori asiatici della Federazione russa e della Turchia;
- b) America meridionale;
- c) America settentrionale e centrale;
- d) Africa, Asia, Oceania e Antartide.

2. In ciascuna delle ripartizioni di cui al comma 1 è eletto un deputato e un senatore, mentre gli altri seggi sono distribuiti tra le stesse ripartizioni in proporzione al numero dei cittadini italiani che vi risiedono, secondo l'elenco di cui all'articolo 5, comma 1, sulla base dei quozienti interi e dei più alti resti.

E secondo l'articolo n.8, si chiarisce il sistema delle liste e coalizioni:

2. Più partiti o gruppi politici possono presentare liste comuni di candidati. In tale caso, le liste devono essere contrassegnate da un simbolo composto, formato dai contrassegni di tutte le liste interessate.

Il banco di prova principale è rappresentato dalle elezioni politiche, per il rinnovo del parlamento italiano, fissate per il 9-10 aprile 2006. Agli italiani all'estero, regolarmente iscritti all'anagrafe degli italiani residenti all'estero⁷, viene recapitata una busta contenente

⁶ Gian Luigi Ferretti, *Trionfo di Tremaglia in Argentina*, in "Area", n. 92, giugno 2004.

⁷ L'Aire è un altro traguardo politico ottenuto da Mirko Tremaglia che aveva permesso ai numerosi italiani all'estero di poter tornare nelle liste dello stato civile, riportandoli nell'anagrafe.

il certificato elettorale, le schede di votazione per il Senato della Repubblica e per la Camera dei Deputati nonché le liste dei candidati della propria ripartizione collegati alle rispettive liste⁸.

Le liste presentate nella ripartizione Europa sono state 11, con i maggiori partiti del centro-sinistra riuniti sotto il simbolo dell'*Unione Prodi*, e quelli del centro-destra senza un unico simbolo ma sotto le rispettive bandiere. Eccezione per il secondo partito del centro-destra, Alleanza nazionale, che preferisce presentare i propri candidati sotto il simbolo *Per l'Italia nel mondo con Tremaglia*, facilmente confondibile con il *Partito degli italiani nel mondo*.

Il numero degli italiani, residenti all'estero, che si sono recati alle urne, è stato del 42,07% pari ad oltre un milione di voti. Secondo Tremaglia "È stato compiuto uno sforzo politico e organizzativo eccezionale, per un avvenimento storico, che dimostra una partecipazione veramente straordinaria al voto. Io sono orgoglioso di quanto è avvenuto, tutto ciò ha il significato di una grande battaglia di civiltà"⁹.

Per il partito di Tremaglia, Alleanza nazionale, alle buone notizie, qualora il 42% di affluenza possa essere considerato veramente un buon risultato, ben presto si sostituiscono quelle cattive, la prima viene dallo spoglio delle schede pervenute da una sede elettorale del Cile, considerato dal centro-destra come un collegio sicuro. In Cile, per quanto riguarda il Senato, Forza Italia risulta il primo partito con il 30% dei voti, il 27% va alla lista delle Associazioni italiane in Sudamerica, il 23% all'Unione di Prodi, i 9% all'Unione dei democratici cristiani e solo il 6.4% alla lista *Per l'Italia nel mondo* di Tremaglia¹⁰.

Sul *Secolo d'Italia*, l'organo di stampa ufficiale di Alleanza nazionale, i responsabili del partito iniziano a farsi le prime domande e si chiedono se "Essersi presentati agli elettori all'estero – chiamati per la prima volta alle urne e quindi comprensibilmente frastornati – con Lista Tremaglia e Foeza Italia, Udc e Fiamma tricolore e altri simboli ancora non ha pagato. Colpisce che non sia stato riconosciuto a Mirko Tremaglia il successo ottenuto in nome e per conto degli italiani all'estero, quel diritto di voto per il quale si batte da una vita (e con lui tutta la destra italiana) e che mai sarebbe stato concesso se non fosse arrivata la destra al governo e se Tremaglia non avesse speso tutto se stesso nella battaglia."¹¹ In realtà l'analisi politica porta ad altre conclusioni come vedremo.

Tutto il mondo politico guarda alla reazione di Tremaglia che "Non è a Roma, nelle ore del dopo-voto. Resta a Bergamo, facendo la spola tra casa e studio. Poca voglia di parlare, pochissima di apparire. D'istinto, lui che è conosciuto come il parlamentare col cuore, riesce inizialmente a liberare solo uno sbocco di sarcasmo: "Mi fa molto piacere che se ne siano accorti tutti, degli italiani all'estero. Televisioni, giornali, politici: adesso che ci sono i guai, si stanno tutti chiedendo come mai..." (...) ma Ministro, si sente in colpa? "non scherziamo! Che c'entro io? I senatori all'estero sono solo sei." Quelli decisivi."¹² In pochi hanno preso la parola per difendere o consolare l'anziano ministro, tra questi Franco

⁸ *Elezione del parlamento italiano, voto all'estero per posta, istruzioni per gli elettori*, in "Magyar Nemzet", 27 marzo 2006.

⁹ Valerio Goletti, *Tremaglia: c'è stata una partecipazione straordinaria*, in "Secolo d'Italia", 11 aprile 2006.

¹⁰ *Ibidem*.

¹¹ Pt. Ro., *Per il voto dall'estero il Senato va all'Unione*, in "Secolo d'Italia", 12 aprile 2006.

¹² Cristiano Gatti, *La difesa di Tremaglia: "Troppi errori in Italia"*, in "Il Giornale", 12 aprile 2006.

Cardini, uno dei più autorevoli medievalisti italiani, che afferma: “Esigo che sia reso onore a Mirko Tremaglia: onore a questo serio professionista, a questo buon cittadino, a questo politico coerente a se stesso e ai valori cui ha sempre creduto”¹³, ma resta indubbio che a livello numerico il risultato del conteggio finale ha dato, al Senato della Repubblica, all’Unione di Prodi 158 seggi, e al centro-destra 156, un solo senatore si presenta come indipendente, ed è Luigi Pallaro, eletto nella lista Associazioni italiane in Sudamerica raccogliendo i suoi voti quasi esclusivamente in Argentina, Uruguay e Brasile¹⁴.

Nei giornali italiani troviamo le analisi politiche sul risultato elettorale: Errico Novi sulle pagine dell’*Indipendente* descrive come il centro-destra abbia sottovalutato un fatto importante, la “(...) percezione (da parte degli italiani all’estero n.d.r.) di essere in debito coi patronati, le organizzazioni create dai sindacati italiani proprio per tutelare i diritti dei connazionali nelle terre d’Oltremare. Sono i sindacati poi confluiti nelle liste dell’Unione che curano per gli emigrati le pratiche per la pensione (...) e se si sono visti aumentare le pensioni a 516 euro, dal punto di vista di chi vive a Sidney o a Toronto il merito non è di Berlusconi, né di Tremaglia, ma dell’Ital-Uil o dell’Inca Cgil”¹⁵.

Secondo Beppe Severgnini, che conduce un forum su *Corriere.it*, chiamato *Italians*, gli italiani all’estero hanno votato principalmente contro Silvio Berlusconi “(...) per regolare un piccolo conto personale (...)”¹⁶ infatti, secondo l’autore, Berlusconi sarebbe un “detonatore di stereotipi (...) un esplosivo che, maneggiato con delicatezza, risulta inoffensivo. Meglio non scuoterlo, però: altrimenti esplose e può far male”¹⁷. Severgnini basa le sue analisi dalla lettura delle *e-mails* spedite al suo *forum*, e propone le sue ipotesi, o come le definisce lui stesso, delle “impressioni”.

Analisi sicuramente più attinenti alla politica provengono da Gian Antonio Stella, che sulle pagine del “Corriere della Sera” tenta un approccio diverso, partendo addirittura dal fascismo e collegandosi agli scritti della sociologa Amy Bernardy, individuando come errore strategico la scelta delle candidature “(...) tra arrivisti da strapazzo, annoiate miliardarie, illustri sconosciuti, cambia-cavallo-in-corsa.”¹⁸, solo in ultima battuta propone anche un errore strategico alla base della sconfitta, “la scelta di presentare, al contrario della sinistra compatta nell’Unione con un paio di schegge (Mastella e Di Pietro) più liste (...)”¹⁹.

In realtà, se si guarda alla scienza politica, e non alla politica elettorale, appare evidente che c’è stato un errore clamoroso: il centro-destra si è presentato diviso, sotto diversi simboli, e questo ha portato alla sconfitta. E probabilmente l’unico partito, nel centro-destra, che è riuscito ad ottenere quasi ovunque un buon risultato è stato il partito di Berlusconi, Forza Italia, che da solo supera l’intera Unione nel collegio elettorale degli Stati Uniti.

¹³ Franco Cardini, *Sto con il mio amico Mirko*, in “Eco di Bergamo”, 21 aprile 2006.

¹⁴ Rocco Cotroneo, *Pallaro: “Io sto con chi ha vinto”*, in “Corriere della Sera”, 12 aprile 2006.

¹⁵ Errico Novi, *L’autogol di Tremaglia, l’eroe che regalò i voti ai patronati*, in “L’Indipendente”, 12 aprile 2006.

¹⁶ Beppe Severgnini, *Premier, gaffes ed emigrati professionali*, in “Corriere della Sera”, 12 aprile 2006.

¹⁷ *Ibidem*.

¹⁸ Gian Antonio Stella, *Italiani all’estero, l’abbaglio della destra*, in “Corriere della Sera”, 10 maggio 2006.

¹⁹ *Ibidem*.

Il vero sconfitto, è stato il partito di Gianfranco Fini, Alleanza nazionale, che ha permesso a Tremaglia di utilizzare un altro simbolo e nome in sostituzione di quello ufficiale nato nel 1995 a Fiuggi. E sconfitti sono coloro che, all'interno del partito, avrebbero dovuto analizzare in maniera più scientifica l'andamento del voto, tenendo conto del sistema elettorale, e non solo di quello che si poteva dedurre dalle visite ufficiali.

Ma le stranezze legate al voto degli italiani all'estero non riguardano solo il sistema delle coalizioni, ma anche l'andamento del voto: l'Unione di Romano Prodi ottiene un risultato incredibile in Ciad, raggiungendo il 90% dei voti e conquista anche paradisi esotici come le Mauritius e le Seychelles. Anche i partiti di centro-destra hanno il loro paradiso esotico chiamato Bahamas, e "(...) le percentuali bulgare le raggiunge dove sono presenti le missioni militari, Iraq e Afghanistan."²⁰

Il voto degli italiani all'estero presenta anche un altro risvolto, meno folcloristico, quello delle irregolarità, più volte denunciate dal direttore del "Il Giornale", Vittorio Feltri, che hanno trovato riscontro "(...) nel dossier presentato da una candidata dei Democratici di Sinistra in Sudamerica prima eletta e poi sostituita da un rutelliano (...)"²¹, ma questo è un aspetto che riguarda più la magistratura che l'analisi politica.

²⁰ Lu.Ge., *Bahamas di destra, Seychelles di sinistra*, in "Corriere della Sera", 11 aprile 2006.

²¹ Vittorio Feltri, *È vero: hanno alterato il voto all'estero*, in "Il Giornale", 26 maggio 2006.



Kiadja a JATEPress
6722 Szeged, Petőfi Sándor sugárút 30–34.
<http://www.jate.u-szeged.hu/jatepress/>

Felelős kiadó: Dr. J. Nagy László egyetemi tanár, tanszékvezető
Felelős vezető: Szőnyi Etelka kiadói főszerkesztő
Méret: B/5, példányszám: 100, munkaszám: 65/2007.